

ANNEXES

Remarque : Nous avons conservé la numérotation initiale des Annexes, alors même que la rédaction des versions successives du Rapport d'étude se modifiait considérablement. En conséquence, nous fournissons les données qui sont signalées dans la publication par l'Agence d'objectifs de l'IRES, assorties de leur numéro. Une série complémentaire sera mise en ligne, qui communique les éléments antérieurement intégrés aux états préparatoires de notre travail, dotés de leur numéro d'origine.

ANNEXE 8 - Tableau de 42 structures composant « SAVEURS ET TERROIRS » (En marquant les apports en innovations à transposer-modéliser en vue de les faire essayer)

Nom	Caractéristiques	Forme juridique	Date création	Salariés	Part chiffre d'affaires export	Produits
Algue Service	Marque « bord à bord » Artisanat sur gamme originale de produits à base d'algues : marinades d'algues fraîches, moutarde et pain aux algues en plus des conserveries traditionnelles dans le sel et les algues déshydratées avec la gamme des « épices de la mer ».	SARL	1996	6	25%	Algues fraîches salées-Haricots de mer-Moutarde aux algues fraîches - Norinade -Pain précuit aux algues- Sachet algues déshydratées- Salicornes-Sel aux algues-Tartare d'algues
Bernard - Jean FLOCH	Abattoirs- découpes-salaisons-conserves-surgélation- Porcs uniquement.	SA	1969	2000	12%	Tout produit de porc
Biscuiterie La Trinitaine	Entreprise familiale fidèle à la tradition et à la qualité, tout en accédant à un niveau industriel . 1955 : Fabriquer des biscuits secs roulés à la main, appelés « cigarettes »-1965 : de 80kg à 600kg par jour-1972 : usine 200m ² - 2008 : 25 000m ² et 60 tonnes de produits par jour. Récompense en 1986 : Laurier d'or Qualité et Tradition. Chiffre d'affaires 2005 : 26 000 000. Produits diffusés en grande distribution, en réseau grossiste en France et à l'export	SA	1955	90	12%	Barres pâtisseries- Cigarettes- Galettes-Gâteaux fourrés- Madeleines, étoiles-Palets- Quatre-quarts - Farines Bio, de blé noir, de froment, de seigle (Pain, pâtisserie, traiteur) - Premix, concentrés, améliorants de panification, adjuvants de viennoiserie AMO
Cave des Vignerons Réunis de Valençay	Vinification d'un vignoble de 60 hectares en VDQS - AOC Touraine – VDP (Vin de Pays) Jardin de France.	Autre	1964	3		Valençay Rouge et Blanc 1998 (1997 et 1998: médailles d'or concours général agricole 1999) (Vin de Pays Jardin de France "Cabernet", "Sauvignon" et "Chardonnay")
Cave des Vins de Bourgueil	Entre Anjou et Touraine, au cœur du vignoble de Bourgueil, groupement de viticulteurs et 80 vignerons cherchant la qualité du terroir, respectant l'environnement.	Autre	1931	11	7,11%	Cave des vins de Bourgueil : AOC Bourgueil 'Cuvée Marguerite' 'Philippe de Valois' 'La vinée du Roy' 'Marie Dupin' - agriculture bio - Vin de Pays d'Indre et Loire
CIBELE	Création de producteurs locaux, commercialise et promeut la Lentille Verte du Berry. Réponse souple et rapide aux besoins spécifiques des clients.	SARL	1994	1	5%	Jambons cuits - poitrines et boudins noirs - saucissons cuits - Terrines et pâtés Gueguen Farine de lentille - Label Rouge
Compagnie Artique	Fabrique et commercialise une large gamme de spécialités surgelées composées de produits de la mer ou du terroir	Autre	1989	84	2%	Coquille Saint-Jacques, cassolettes, feuilletés individuels ou familiaux, sauces, plats cuisinés à base de viande ou de poissons

Comptoir du Cacao	Chocolaterie artisanale familiale du Gâtinais, crée des chocolats fins pure origine, pur beurre de cacao, aux nouvelles saveurs chocolatées : praliné, pulpe de fruits, caramel, beurre salé. Chocolat noir et lait sans sucre. Boutique à Paris ou achats par correspondance. Elu 1er Fourré Praliné au Salon du Chocolat de Paris.	SA	1985	20		- Cacao light noir sans sucre , poudre, tonic - Caissette bois assortiment de chocolats - Croquants noirs - La route des origines : Cuba - Papouasie - - Tanzanie - Croquants café 'cacao, lait - Croustines - Epicés "cacao péro" - Pralinés feuilletés pulpe de fruits
Covifruit	Elaboration d'eau de vie de poire Williams d'Olivet avec les poires produites par les vergers de l'Orléanais .	SARL	1933	5		Crêpes de froment natures, sucrées, garnies sucrées et salées - Plats préparés et desserts à base de crêpe - Galettes de sarrasin natures et garnies
Crêperie Jarnoux S.A	Leader sur son marché, spécialiste en fabrication et commercialisation d'une large gamme de crêpes et de galettes de qualité, développées en frais et surgelé .	SA	1982	70	5 %	Galettes natures et garnies : Maquereaux, Mousses et rillettes, Salades, Sardines, Thons naturels-à l'huile- Thons spécialités
Crêperie Le Roux Tigreat	SAS au capital de 350 300, activité très artisanale (fabrication à la main) . En 1993, adaptation du savoir-faire traditionnel (pétrissage de la pâte, cuisson au gaz) au procédé industriel . Capacité d'approvisionner les marchés de la grande distribution en France et à l'étranger.	Autre	1991	36	-	Crêpes
Daniel Rouillard SARL	Huiles vierges commercialisées. En vrac pour préparations cosmétique et pharmaceutique et capsules pour la phytothérapie.	SARL		1		Huiles de bourrache, cameline, d'onagre Egalement, savons à l'huile d'onagre ou de bourrache.
Domaine Doudeau Leger	Harmonisation entre modernisme et respect des traditions .	Nom propre		1		AOC Sancerre blanc, rosé, rouge
Domaine Dutertre	Sur 3 aires d'appellations (Amboise, Touraine et Crémant de Loire). Propriétaires récoltants sur 36 hectares (moyenne de 2200 hectolitres) Musée intégré à la cave, regroupe objets anciens du travail vigne et vin	Autre	1900	7	15%	- AOC Crémant de Loire Blanc, Rosé - AOC Touraine Amboise Blanc : Clos du Pavillon - Cuvée gabriel - AOC Touraine Amboise rouge : Cuvée François 1er - Cuvée prestige
Escargots Le Jacquin	Redonner le goût d'authentiques produits de la ferme , en assurant la qualité et l'origine des produits.	SARL	1998	1		- Escargot en coquille - Escargotine - Feuilleté d'escargot
Gelagri Bretagne	Préparation et surgélation de légumes (mono légumes, mélanges) et de produits élaborés, fournisseur des grandes enseignes et marques, française ou étrangères, reconnu depuis plus de 20 ans,	Coopérative	1976	490	22%	Conditionnement sachets (IQF : Individually Quick Frozen réfrigération rapide individuelle), bol, barquette micro-ondes.- Poêlées et plats cuisinés (crumble, gratin, purées, soupes...)
Germ'Line	Production et commercialisation de barres céréalières de graines germées biologiques et jeunes pousses fraîches prêtes à l'emploi.	Autre	1993	14	15%	Alfalfa - Germe de blé - de radis - de soja frais - Kombucha - Graine germée de haricot Mungo - Graines déshydratées - agriculture bio
Gueguen	Hérîte du savoir-faire d'une région de tradition charcutière . De l'abattage de porc, s'est diversifiée dans la conserve puis en charcuterie cuite au four . Depuis 1994, charcuterie de terroir dans un site neuf totalement respectueux du savoir-faire, de l'homme et de l'environnement. 2001 : intègre Guyader gastronomie	SA	1946	65	4%	-Jambons cuits- poitrines et boudins noirs - saucissons cuits- Terrines et pâtés
Guyader	Charcuterie traditionnelle, se diversifie en 1989 dans le secteur des produits Traiteur de la Mer. Pionnier de	SA	1930	65	10%	Cakes salés, entrées chaudes de la mer- poissons farcis- Terrines, rillettes et tartinables

	la gastronomie marine sous-vide, reconnu tant à la coupe qu'au libre-service ou auprès des professionnels de la restauration.					de poisson et crustacés- de poissons et crustacés- Gamme enrichie tous les ans de nouvelles recettes
Houdebine		SA	1980	290	20%	Jambons et saucissons cuits-poitrines et boudins noirs - Terrines et pâtés
Huileries du Berry - Ets Guenard SA	Fabrication artisanale et continue d' huiles gastronomiques, vierges, biologiques et travail à façon pour les cosmétiques.	SA	1824	26	35%	Huiles gastronomiques : d'amande - de cacahuète des Landes - de carthame vierge - de chanvre - de noisette - de sésame vierge - de pistache - de sésame vierge - d'olive vierge extra - de germe de maïs (arômes orange, truffe, goût mexicain) - Huiles pépin : courge, raisin - pignon de pin - Agriculture Bio
KER YS	Fabrication artisanale de pâtisseries traditionnelles : gâteaux haut de gamme représentatifs non seulement de la Bretagne, mais aussi de la gastronomie française.	SARL	1996	15		- Gamme de mini apéritifs surgelés - de pizza surgelées en bande (format Gastronomie) - Tartes salées surgelées, madeleines, financiers, macarons, quatre-quarts, gâteau breton
La Bourriche aux Appétits	Artisan pêcheur auteur de terrines de poisson d'eau douce. (2 Km du parc de Chambord). Recettes artisanales à base de poissons de Loire. Gamme de plats traditionnels, innovants, conviviaux, moyen de connaître les poissons inexistant sur le marché.	Société familiale	1994	5		Terrines : d'alose de Loire à l'oseille - de carpe safranée - de saumon aux baies roses - d'écrevisse
La Ferme de l'Etang	Elevage de cerfs et biches, de la production à la commercialisation. Gamme de produits frais et charcuterie, plats cuisinés. (HACCP : « Hazard Analysis Critical Control Point » - Analyse des Dangers et Contrôle des Points Critique pour leur Maîtrise)	SARL	2003	2		Produits frais : carcasses entières, cuissots, rôtis et découpe à la demande. Charcuterie : Terrine de cerf, rillettes, galantine, mousses, saucissons... Plats cuisinés : civets, mitonnées, choucroute du cerf, poitrines farcies, tripes...
La Maison du Pain d'Epices	Fabrication artisanale de pain d'épices	Nom propre	2000	1		Crème de pain d'épices : abricots, pruneaux, parfum noix nature , pruneaux
Laiterie de Saint Denis de l'Hôtel	Politique d' innovation grâce à sa technologie de pointe et au savoir-faire de ses hommes en matière de conditionnement aseptique et réfrigéré de liquides alimentaires.	SA	1948	320	4%	- Boissons soja - UHT - Jus de fruits aseptiques et/ou réfrigérés - Lait aromatisé - Crème et lait UHT ("upérisation à haute température") - agriculture biologique
Laiterie Le Gall	Produits biologiques de qualité grâce au respect des méthodes de fabrication traditionnelle.	SA	1923	48		Produits « Grandeur nature » : gamme uniquement commercialisée dans les commerces spécialisés.
Laluque - Ferme de la Fontaine	Transformation de la graine de colza produite sur la ferme familiale en huile vierge de colza 1ère pression à froid. Vertus : maintien du bon fonctionnement du système cardio-vasculaire, diminution du taux de mauvais cholestérol.	Nom propre	2004	1		Huile de colza nature en première pression à froid (« noitée » et à l'ail-échalote) Huile appréciée pour ses bienfaits santé par sa richesse en acides gras essentiels, les oméga 3. Et forte teneur en vitamine E : ralentit le vieillissement des cellules par pouvoir anti oxydant

L'Arbre de Vie	Vente de compléments alimentaires de qualité et de cosmétiques naturels dits « frais », sans ajout de chimie	SARL	1998	5	5%	« Citro-Plus » bio - Extrait de feuille d'olivier - Certification Nature et Progrès et Ecocert
Les 4 Saisons	Entreprise artisanale (Leader régional sur son segment de marché), Production annuelle de 1,3 million de pots de confiture hauts de gamme	Autre	1988	25	1%	Confitures (27 saveurs) - Gelées - Pâte à tartiner
Les Celliers Associes	Cidriers : 10 millions de bouteilles par an. Notoriété due à un mode de fabrication respectueux des méthodes ancestrales (tri sélectif des pommes, macération, clarification naturelle) . Egalement force innovante avec produits présentés au SIAL (Salon de l'Agriculture)	Coop	1953	50	2%	Cidre bouché certifié ISO 9001 - Jus de pomme, dont pétillant. Produits présents en GMS, en CHD (Consommation Hors Domicile, dans l'industrie des boissons) et à l'export
Les Confitures de Raphaël	Entreprise artisanale et familiale de confitures et de caramels	SARL	2005	1	30%	Caramels et confitures : distribués en épicerie fines
LOC MARIA	Biscuits fabriqués en Bretagne : crêpes, galettes, palets, pâtisseries individuelles.	Autre	1920	454	16%	Crêpes dentelle- Mini cakes aux fruits et en tranches- Mini fourrés individuels
Mazet de Montargis	Gamme de 8 produits leaders pour le marché des produits de luxe , distribués par nos 2 magasins français « Au duc de Praslin » (Montargis et Paris)	SA	1902	34	18%	Amandes et pralines – Boîtes : dégustation et assortiments – Citronnettes, Givrettes, Grêlons, etc. - Chocolats - Fondues - Marrons Glacés - Orangettes - Truffes
Pâtisserie Michel Kremer	Produits de pâtisserie, basés sur recettes et "tours de main" artisanaux, leur appliquant une rigueur industrielle.	SA	1994	60	5%	Crème de poire et eau de vie de poire William's de l'Orléanais - Jus de pommes « Covifruit » (voir ci-dessus)
Phyto-Brenne	PhytoBrenne vous propose une gamme de tisanes simples ou composées ainsi que des sirops de plantes et de fleurs.	Autre		2		Sirop de Thym – Tisanes : bikini, Bison futé, Bonheur, Bonne nuit, Cardia, Centenaire, Hépatique, Verveine , etc.
Plou Roland et Fils	«Propriétaire récoltant vinifiant en cave particulière» : 70 ha sur l'aire d'appellation « de la vallée des rois ». Vins travaillés dans des caves troglodytes creusées dans le tuffeau . Grâce au climat, une grande diversité de vins peut être élaborée, par méthode traditionnelle	Autre	1508	6		AOC : Touraine Amboise rosé, blanc, rouge : Crémant de Loire rosé, pétillant rosé - Chardonnay - Le clou du Saule. Gamay, Cabernet et Côt pour les rouges, Chenin (Pinot de la Loire), Sauvignon et Chardonnay pour les blancs. (médaille d'or au concours général agricole)
Rolland SAS	Laiterie industrielle familiale qui se lance dans la fabrication de crèmes glacées . Collectage annuel de 35 millions de litres de lait pour 53 millions de litres de crèmes glacées fabriquées sous marques distributeurs.	Société familiale	1954	624	26%	Marque Flipi (cônes, bâtonnets, desserts festifs). Licences : Carambar, Poulain 1848, Scooby Doo)
Savall SA	Spécialiste du conditionnement de fromages de vache à pâte molle, et une gamme de fromages de chèvre. Sélection d'un vaste choix de fromages régionaux affinés et conditionnés pour le libre service en rayon coupe.	SA	1989	6	5%	AOC : Crottin de Chavignol, Selles sur Cher - Crottin du Berry - Faisselles de chèvre frais, de vache frais - Olivet Cendré et foin - Pithiviers saug - Yaourt Maritza
SCD Miels Villeneuve	S'est adaptée aux multiples comportements alimentaires du marché français et à l'export : en améliorant le rythme de production tout en préservant la tradition et la qualité des miels sélectionnés.	Société familiale	1936	25		Miels de qualité et large variété de produits d'accompagnement tels que la confiserie, le pain d'épices, ainsi que des savons et des cosmétiques.

Syndicat de Défense et de Promotion des vins AOC de Valençay	Promotion collective des viticulteurs de l'appellation Valençay. Elle n'a donc pas de missions commerciales, mais tente d' accroître la notoriété du produit.	Autre	1970	1		AOC Valençay
Traou Mad	Les spécialités du Traou Mad (palets bretons) et de la Galette de Pont Aven (galette fine) ont été complétées par des crêpes dentelles de Pont Aven nature ou au chocolat, puis d'autres créations	SA	1920	60-70	12%	Palets et galettes - Cake et crêpes dentelles de Pont Aven - Crêperolles (crêpes dentelles salées pour apéritif). Parfums : cheddar, roquefort, provençal, saumon, bacon, comté noix), Petits Câlins : à la mandarine, menthe, noix de coco ou praliné

ANNEXE 10 - Détail des 30 rubriques identifiant des formes de sports de plein air-nature diversifiés (avec quelques indications sur des cas significatifs)

➤ **Groupement 1, autour du scolaire et du tourisme** : *La méthodologie qui classe les champs d'activités de notre base de données, convient à organiser un premier groupe de références sur des sports de plein air éducatifs et environnementaux :*

- **Les actions qui se chargent de lier le sport à des milieux scolarisés** : qui se situent dans la ligne de l'USEP, par exemple " Un Chemin, une école® "
- **Les lieux et circuits de randonnées à vocation touristique patrimoniale** : qui incluent les roulettes du tourisme équestre avec leurs relais faisant découvrir des produits locaux –le plus illustre cas étant Les Chemins de Compostelle
- **Les arts du cirque** : qui associent l'équestre au gymnique, éveillent aux animaux, aux cultures étrangères (Cf. à La Réunion)
- **Sports autour de la culture médiévale, se combinant avec les manifestations qui valorisent des jeux sportifs locaux traditionnels** : qui intègrent une diversité sportive (escrime, arc, cheval, voltige équestre, etc. ; le Tarn, les Gabares, complétés par des joutes fluviales, pelote, force basque, etc.) à des événements festifs porteurs de retombées notables sur les économies locales
- **Les randonnées dites « arboricoles »** : qui développent un nouveau tourisme écologique centré sur la découverte des arbres.

➤ **Groupement 2, autour de l'éducatif et du citoyen** : *La préoccupation de liens entre culturel et sportif induit des initiatives à portée éthique qui se répercutent sur les dynamiques locales :*

Le premier cercle de réalisations est nettement articulé à des valorisations agricoles, tandis qu'avec le deuxième ensemble de pratiques sportives, les liens aux valorisations de produits, les travaux menés en commun afin d'aménager des aires de circulation ou de préserver des sites remarquables, revêtent un caractère plus potentiel, non immédiatement acquis. C'est par la présence d'une vocation citoyenne inscrite au cœur des actions, que nous sommes autorisés à projeter qu'elles sauront rencontrer des finalités de respect envers un patrimoine de richesses du terroir, qui entraînent à entrer en interaction avec une agriculture paysanne de proximité.

- **La liaison entre sport et culturel** : qui unissent l'exploration sportive au culturel, en initiant à l'environnement et à ses valorisations, à l'exemple des Rando Challenges de la Fédération Française de Randonnée Pédestre
- **Le sport pratiqué dans l'optique et dans le cadre d'une éducation populaire** : qui enseignent des sports motivés par la recherche d'un bien-être et l'amélioration de l'équilibre, à l'exemple du reiki, de la sophrologie, des « parcours de santé »
- **Un sport qui se donne des objectifs sur l'environnement par le biais d'une responsabilisation citoyenne** : qui relie des raids et parcours, des sports de plein air, à des exigences relatives à la faune et la flore, à la préservation d'un avenir ; ces références englobant toutes formes de randonnées, dont par ski de fond et raquettes qui explorent les espaces pastoraux en goûtant les fabrications de terroir
- **Les activités sportives attachées à tisser du lien social, dont intergénérationnel** : qui, sachant qu'en 2020, les seniors représenteront 44% de la population et disposeront de 55% des revenus et du patrimoine, s'occupent de faire partager des activités d'aération à un public de tous âges, en recherchant un mieux vivre ensemble, comme lors de « courses d'orientation »
- **Le sport tourné vers une population migrante ou étrangère à intégrer à la collectivité** : qui s'adaptent aux particularités des membres bénéficiaires depuis les DOM et TPOM jusqu'aux communautés diverses installées en France, et sont propices à sensibiliser aux modes de vie d'ailleurs, par échanges conviviaux et sensibilisations aux alimentations respectives
- **Le sport consacré à une intégration de personnes handicapées** : qui conviennent à tous publics, dont handicapés, complétant du secteur très fourni des « handisports », et veillant à rendre attentif les participants à des milieux à aménager, à entretenir.
- **Le sport tourné vers l'animation de quartiers** : qui implantent du relationnel par du sportif au bénéfice d'habitants de quartiers, en vue d'une convivialité et d'une qualité de vie à améliorer, s'articulant en même temps avec les partages de jardins familiaux ou les adhésions à des AMAP

- o *La liaison établie par des clubs d'arts martiaux avec l'éveil à l'environnement* : qui donnent à ces pratiques traditionnelles un objectif éducatif, au-delà de la self – défense, étendant leur action d'éveil à l'environnemental et y incluant des préceptes diététiques
- o *Un sport de neige, les attelages en traîneau* : qui centre un sport – aventure sur l'approche d'un environnement de pleine nature, selon une optique globale comportant une initiation aux milieux isolés et à leurs économies, tout en drainant des pratiquants de pays divers, ce qui facilite les échanges commerciaux
- o *L'usage en pleine nature du tir à l'arc et de l'arbalète* : qui intègre des utilisations de l'arc à des parcours de plein air, et pas seulement pour une chasse très réglementée.

➤ **Groupement 3, autour d'animations et de pôles : *La volonté de créer des activités propres à valoriser les ressources locales conduit à proposer des actions de découvertes sportives bénéficiant aux économies locales* :**

Cette troisième série de structures regroupe celles qui développent des actions disposant d'une forte assise économique et sociale, et qui, en outre sont amenées par leurs objectifs à porter leur attention vers les facteurs environnementaux. Il en résulte des coopérations avec les exploitations agricoles qui pratiquent une transversalité entre leur pluriactivité et des partenariats qui associent les actes de production aux autres champs de l'économie

- o *Les associations multisportives* : qui, par le caractère global de leurs offres d'ateliers, sont propices à orienter des fonctionnements de secteurs sportifs vers des sensibilisations à l'environnement qui font appel aux partenaires des collectivités, ce qui désigne entre autres des fournisseurs agricoles
- o *Une gamme de jeux sportifs déployés dans le cadre de Bases, de Centres, de Pôles* : qui organisent (souvent en corrélation avec les Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative dans une stratégie de Pays) des séjours agrémentés de prestations sportives en se fixant des missions de découverte des environnements ; entre autres, par coopération avec un Parc Naturel Régional, soucieux de travailler avec les producteurs locaux en vue de favoriser leurs diversifications
- o *Un sport lié à l'aventure, sous forme de voyages, de raids, de courses ou rallyes* : qui, à l'exemple des «raids nature multisports» qui mobilisent autour de 50 000 pratiquants chaque année, alliant le sport, le relationnel, la découverte des environnements lointains, constituant une variante de tourisme solidaire propice à élargir les échelles de distribution pour les appellations d'origine géographique
- o *L'ouverture sur l'international, dont par des jumelages, incluant le partage d'activités sportives* : qui édifient un maillage dense de relations instituées entre collectivités, ainsi qu'entre établissements scolaires, permettant d'intensifier les pénétrations de produits entre pays européens par le moyen d'animations sportives, dont celles de plein air.
- o *Le sport comme vecteur de découverte de pays du Sud, et associé à des actions de coopération* : qui recourent, parmi la masse des actions de coopération avec des pays en développement, à des échanges sur des montages et équipements sportifs, facilitant ainsi par eux les circulations entre produits locaux, dont agricoles.
- o *Les sports pratiqués dans les enceintes de campings* : qui drainent une part massive de touristes d'été, perpétuant la tradition de vacances familiales populaires à côté des formules de gîtes qui ont émergé ; ces espaces évoluant dans le sens d'installations de jeux sportifs de plein air qui conjuguent le ludique avec des préoccupations environnementales (énigmes, rallyes de patrimoine, etc.)
- o *Les sports en centres de vacances, en séjours sous forme de stages* : qui assurent la permanence, socialement, des colonies de vacances et où les responsables veillent à aménager des animations qui comportent des sports de plein air formateurs, éducatifs, sous forme de raids (canyoning en particulier) ou proposant des programmes analogues à des stages sur l'environnement tels que les offrent des réseaux comme « Rempart ».

➤ **Groupement 4, autour d'accompagnements particuliers : *La dimension sociale de projets locaux motive d'utiliser des manifestations sportives à des fins de développement territorial* :**

La quatrième série de cas possibles de sports propices à s'étendre à des activités qui impliquent l'agriculture, rejoignent celle-ci par le biais de préoccupations environnementales. Le caractère de plus en plus indirect des voies par lesquelles se connectent les travaux agricoles et les mises en valeur des paysages ou les préservations des milieux, montre comment le suivi de ce gisement sportif invite à approfondir les liens existants entre les structures porteuses d'activités et les partenariats qui aident à favoriser l'impact économique qui en résultent.

- o *Les sports liés aux entreprises, soit corporatifs, soit initiés par des gestionnaires* : qui maintiennent la tradition d'un sport FSGT, laquelle se poursuit dans des opérations comme celle d'une Convention de partenariat -l'Alliance- entre l'entreprise Gaz de France et la Fédération Française de randonnée Pédestre, déclinée en délégations territoriales ; la logistique des évènements organisés faisant appel à des ressources puisées à des sources de circuits courts
- o *Les sports de plein air promus et structurés dans le cadre d'une politique des Pays* : qui prennent en charge les travaux infrastructurels, comme fait la Société d'Economie Mixte du Pays des Trois Rivières et Thiérache du Centre, consacrée à l'entretien de 350 km de chemins ; en accompagnant les producteurs locaux dans leurs projets, qui s'intègrent aux programmes sportifs
- o *Des opérations sportives effectuées en vue de réunir des moyens financiers* : qui sont initiées dans le but de dégager des financements grâce auxquels implanter un projet sportif ; le plein air intervenant soit dans l'apport financier, soit au titre de bénéficiaire de celui-ci.
- o *Structurations de démarches où l'exercice de sports débouche sur l'emploi* : qui suscitent une volonté de développer les embauches, conformément aux missions des syndicats professionnels "sports de nature" coordonnés par la Commission Professionnelle Nationale de l'Emploi Formation (CPNEF) (créée le 13 Juillet 2005) ; le Programme «Parcours Animation Sport », offrant une formation d'accès aux emplois d'animation pour 2 500 jeunes en difficulté.

- o **Actions de communication, de diffusion promotionnelle, au bénéfice de sports de plein air** : qui mobilisent des médias de proximité, convenant à des manifestations sportives et éducatives localisées ; ces outils indispensables au développement local étant relayé, aux échelles régionale et nationale, par des médias massifs, dans la ligne des récents «Trophées Eco-veille »
 - o **Parmi les sports aériens avec vol à voile, parapente et parachutisme, les clubs d'ULM** : qui combinent des disciplines non mécaniques avec l'Ultra Léger Motorisé, vecteur de chasse photographique, au sein de manifestations valorisant l'environnement
 - o **Activités Physiques et Sportives insérées dans des festivals thématiques** : qui incluent, dans les journées vouées à un sujet, culturel ou patrimonial, mais qui impliquent d'abord le secteur agricole, des moments de prestations sportives
- Remarque : la pêche, la chasse, les sports mécaniques, sont provisoirement absentes de cette présentation. Ces trois types d'activités sportives figurent parmi les repérages de notre base de données ; mais leur caractère particulièrement « sensible » du point de vue des acteurs intéressés par la protection et la valorisation de l'environnement, nous amène à réserver les références collectées sur ces trois cas.

ANNEXE 12 - Les cas de proliférations végétales et animales recensées par les questions de députés – Associés aux témoignages de presse alertant sur la généralité préoccupante d'errance de chiens en bandes

COLLECTAGE DES CAS DE PROLIFERATIONS DANS LES QUESTIONS DE DEPUTES (En priant la représentation sénatoriale de nous excuser pour n'avoir pas disposé de temps et d'espace rédactionnel afin de procéder à l'utilisation des travaux de sénateurs au même rang que ceux des députés) :

- o **Question 121755 (10/04/2007) – Environnement** : la propagation du bombyx disparate dans le Cap Corse est inquiétante, les défoliations déjà constatées risquant même de faire disparaître des forêts par sa pullulation
- o **Question 78026 du 15-11-2005 et Réponse 20/06/2006 – Ecologie** : des végétaux aquatiques nuisibles envahissent des zones humides et des milieux aquatiques. Une liste énumère les espèces, en particulier exotiques, qu'il est désormais interdit d'introduire. Le Conseil national de la protection de la nature donne son avis sur les demandes qui sont et seront soumises.
 - **QE 74982 du 04/10/2005 et Réponse du 20/06/2006 - Environnement - végétaux aquatiques nuisibles. Prolifération / QE 71721 du 02-08-2005 et Réponse du 14-02-2006 - Environnement - végétaux aquatiques nuisibles. prolifération**
- o **Question 68091 du 21/06/2005 et Réponse du 01/08/2006 – Ecologie** : les dégâts dus aux sangliers atteignent encore 4 millions de francs en 1999 dans le Haut-Rhin, malgré les tirs autorisés sur les lieux d'agraineage et d'affouragement
 - **QE 111123 du 28-11-2006 et Réponse du 27-02-2007 - Ecologie - Prolifération des sangliers, lutte et prévention**
- o **Question 69452 du 05/07/2005 et Réponse du 30/08/2005 - Animaux nuisibles** : le cormoran pose problème aux piscicultures et une pisciculture des Pays-Bas a été fermée à cause de cette espèce surprotégée. On recherche comment concilier la pérennité de l'espèce, la protection des intérêts économiques et celle du milieu aquatique, étant donné que, malgré la « réelle progression du nombre de plus de 30 000 oiseaux prélevés », 89 183 cormorans ont été recensés en 2003
 - **QE 49355 du 26-10-2004 et Réponse du 12-04-2005 - Ecologie - Prolifération des cormorans, lutte et prévention / QE 50233 du 02-11-2004 et Réponse du 15-02-2005 - Ecologie - Prolifération des cormorans, lutte et prévention / QE 79149 du 29-11-2005 et Réponse du 12-09-2006 - Ecologie - Prolifération des cormorans, lutte et prévention**
- o **QE 119884 du 06/03/2007 et Réponse du 15/05/2007 - - Ecologie - Abeilles, protection du frelon asiatique** : la dissémination depuis avril 2005 d'un frelon d'origine asiatique sur 14 départements du Sud-Ouest fait craindre qu'il gagne l'ensemble du territoire français. Prédateur des abeilles et d'autres insectes pollinisateurs, sa voracité menace les productions de fraises, pommes, prunes, colza, ou bien encore tournesol. Puisque ni les guêpes ni les frelons ne sont classés parmi les espèces protégées, « rien ne s'oppose à la destruction de ces frelons ou de leurs nids ». Toutefois, « Les experts estiment que son expansion va se poursuivre en Europe du Sud et que son éradication n'est techniquement plus possible ». Ces expertises étaient-elles erronées ? Il n'est plus question, semble-t-il, de ce frelon, les disparitions d'abeilles étant référées soit aux produits comme le « gauchon » et ses successeurs, soit inexplicables.
 - QE 97581 du 20-06-2006 et Réponse du 14-11-2006 - - Ecologie - Prolifération des cormorans, lutte et prévention
 - QE 22784 du 28-07-2003 et Réponse du 08-09-2003 - Santé - Prolifération de l'ambrosie et allergies
 - QE 25810 du 06-10-2003 et Réponse du 30-03-2004 - - Ecologie - Prolifération des mouettes, lutte et prévention
 - QE 47765 du 05-10-2004 et Réponse du 15-11-2005 - Ecologie - Prolifération des lapins, lutte et prévention
 - QE 44216 du 05-10-2004 - Ecologie - Prolifération des oies bernaches, lutte et prévention
 - QE 73383 du 13-09-2005 et Réponse du 13-06-2006 - Agriculture, alimentation et pêche - Prolifération des renards, lutte et prévention
 - QE 120976 du 20-03-2007 - Ecologie - Prolifération des pigeons, lutte et prévention
 - QE 39264 du 11-05-2004 et Réponse du 12-04-2005 - - Ecologie - Prolifération des cormorans et hérons cendrés, lutte et prévention
 - QE 80841 du 13-12-2005 et Réponse du 18-07-2006 - - Ecologie - Prolifération des étourneaux, lutte et prévention
 - QE 78194 du 15-11-2005 et Réponse du 16-05-2006 - - Ecologie - Prolifération des goélands, lutte et prévention
 - QE 73188 du 13-09-2005 et Réponse du 06-12-2005 - Agriculture, alimentation et pêche - Prolifération du papillon nuisible Paysandisia archon, lutte et prévention
 - QE 36376 du 23-03-2004 et Réponse du 31-10-2006 - Ecologie - Prolifération des grues cendrées, lutte et prévention
 - QE 42134 du 22-06-2004 et Réponse du 12-04-2005 - Ecologie - Prolifération des vautours, lutte et prévention

Aromatique-Variétés rares	2	3	6	3											1			1	85
« Orne Terroirs » (avec transf.)	EARL/sté Fer	GAEC	SCEA	SARL	EURL	GFA	SCM	SDF/Gfor	GE/Gprod	SAS	SNC/Sim	SCOP	SA	GP	Assoc/CFPA	GIE	Sivom/Chamb	ESAT/Lycée	Nom propre
Total Céréales	1	2		1															1
Total Fruits	4	5										2						/ 1	13
Total Lait	4	7																	9
Total Porcs		2		1															17
Total Volailles	1	2																	3
Variétés rares		2		1															9
« France Nature » bio	EARL/sté Fer	GAEC	SCEA	SARL	EURL	GFA	SCM	SDF/Gfor	GE/Gprod	SAS	SNC/Sim	SCOP	SA	GP	Assoc/CFPA	GIE	Sivom/Chamb	ESAT/Lycée	Nom propre
Total Céréales	5	20	14	2	1	1				5		6	3		1			/ 2	59
Total Légumes	4	34	20	8		2				2		4	3		10 / 1		/ 1	4 / 1	20
Total Fruits	2	26	13	1		2				1		2	2		7			2 / 2	14
Variétés rares	1	9	2	2												1		/ 1	13
Europages																			
Total Céréales	5/1			22	2					1	1/2	4	4						
Total Légumes	2																		
Total Fruits	19												1						
Total Lait	2	3		3									4						6
Total Bovins													1						
Total Volailles													1						
Total Sylviculture				39	2	2		/15	/1	3	1		10						
Lapins-canards			2	8						1			2						
Horticulture-semences	4 / 1	1	1	6	2					9		5	15						
Variétés rares	2			7						3			8						2
Agri-services	5																		
Hors localisation	EARL/sté Fer	GAEC	SCEA	SARL	EURL	GFA	SCM	SDF/Gfor	GE/Gprod	SAS	SNC/Sim	SCOP	SA	GP	Assoc/CFPA	GIE	Sivom/Chamb	ESAT/Lycée	Nom propre
Total Céréales	1		10																
Total Légumes	8	6	13																
Total Fruits	14	11	3																
Total Lait		32	2																
Total Bovins		17	4																
Total Equidés	10	3	22																
Total Ovins		11	3																
Total Porcs		6	1																
Total Volailles		2	6																
Total Polyculture		14	3																
Vigne	60	42	140																
Sylviculture	1	6																	
Aromatique-médicinal		2																	
Horticulture-semences	16	10	14																
Variétés rares	2		4																
Agri-services			2																

ANNEXE 14 - Tableau exposant synthétiquement les avancées en économie solidaire, distinctes des activités libérales et des actions en économie sociale (Extrait d'une contribution de Jean-Claude DIEBOLT lors des 5^e rencontres interuniversitaires sur l'économie solidaire, au CESIF) /

« Rendre les recompositions spatiales adéquates à des dynamiques de solidarité méconnues – INTRODUCTION » - JEAN-CLAUDE DIEBOLT, Chercheur associé au laboratoire du Gregum au Mans (Groupe de REcherche en Géographie sociale de l'Université du Maine) et fondateur – Animateur du Réseau Cheminements (RENCONTRES INTER-UNIVERSITAIRES SUR L'ESS 2005 - Faculté des Sciences Economiques et de Gestion - Université de la Méditerranée; CEFI, Centre d'Economie et de Finances Internationales)

27 champs d'activités sur les 30 de notre base de données ; références à rencontrer au sein des chapitres, sans que nous ayons souhaité procéder à un quelconque récapitulatif des cas présentés dans ce rapport à l'appui d'idées et de préconisations. Rapprochement avec les récapitulatifs de l'étude coordonnée par Jean Gadrey, en consentant à quelques approximations ; sont marqués en jaune les points soulignés par le travail collectif qui avait été mené sur ce thème. Les critères qui sont dégagés pour spécifier une utilité sociale recourent largement les formes d'actions solidaires que nous invoquons, avec des allusions à des exemples, pour justifier en quoi l'économie solidaire se différencie de l'économie sociale, autant qu'une utilité sociale n'est pas superposable à un intérêt général. Malgré tout, on notera qu'il subsiste un bon nombre de champs d'activités à étoffer plus précisément et plus complètement, sans quoi l'originalité et la complétude d'une économie solidaire encore à cultiver et à affirmer plus profondément dans sa capacité de constituer un nouvel espace économique, n'est pas rendue possible, ni crédible.

Le tableau suivant relève ce parallélisme entre recompositions du libéral lucratif, complété de réalisations de l'économie sociale et leurs homologues solidaires :

CHAMP D'ACTIVITE	Domaines soit investis par des opérateurs lucratifs, soit occupés par des dispositifs publics	Organisations et actions solidaires se chargeant d'actions relevant d'une utilité sociale
Financements	Fonds de pension, d'investissement	CIGALES, Garrigues
	Produits bancaires et financiers ; placements en capital-risque ; GFA	Love Money Pour l'Emploi ; Foncière solidaire (Terre de Liens)
	Coopératives bancaires, Caisse d'Epargne, Caisse des Dépôts, Fonds Territoriaux (France Active)	NEF, Crédit Municipal à NANTES, à PARIS, etc.
	Fondations et appels à projets	Bourse aux Financements Solidaires
	Epargne salariale	Epargne solidaire
Pôles, Centres, Agences	Localement : régies de quartier, CCAS	Régies rurales ; SCIC
Accompagnement	APCE	Organisations d'appui aux créations : EGEE, BG, etc.
	Pépinières	Couveuses, coopératives d'activités et d'emplois
Culture, loisirs, sports	Aires de spectacles, multiplexes	Auto-productions, festivals off
	Evènements sportifs médiatisés ; Fête de la Musique	Gestion de nouveaux emplois sportifs ; théâtre forum (NAJE)
	MJC, Offices Municipaux des Sports	Squats – « espaces intermédiaires » (« Belle de Mai » : animations, résidences, diffusion mutualisée)
Education, Formations, Enseignement	ZEP avec étrangers en centre ville de métropoles	Illétrisme et alphabétisation. (RERS)
	Zones rurales sous – équipées en établissements secondaires-supérieur	Universités populaires rurales
Patrimoine	Réhabilitations et restaurations de bâtiments (Programmes Leader) – Relances locales de productions (Filature de Belves, Oxalis, etc.)	Animations (spectacles vivants, historiques) - Circuits historiques revivifiés (Jacquaire, etc.) - Eco – musées – Chantiers de volontaires (Association REMPARTS)
Tourisme social et solidaire	Complexes de vacances et de loisirs ; CDT, Bienvenue à la Ferme	Activités de loisirs animalières (ânes, débardage) ; Accueil Paysan ; Attelages, etc.
	Tour opérateurs (safaris)	Tourisme solidaire, à thèmes, fluvial
	Parcs Naturels	Sentiers pédestres, randonnées équestres, VTT
Citoyenneté	BIJ, CIDF (Distance entre usagers et administrations)	Forums Sociaux Locaux – Assistance juridique pour exclus, et victimes de violences
	Regroupements scolaires	Contre – pouvoirs par initiatives civiles (Ecoles différentes (Steiner))
Communication écrite et audio - visuelle	Télévision numérique	Tiers Secteur de l'Audio Visuel ; télés et radios associatives et de proximité
	Revue territoriale et journaux gratuits	Edition indépendante ; micro - édition
	Concentrations de groupes de presse	Presse alternative ; coopératives de distribution artistique
NTIC	Téléphonie portable ; WIFI, WIKI...	Logiciel libre (LINUX); bornes interactives
Commerce solidaire et consommation citoyenne	E-commerce	Cyber@cteurs ; consom'acteurs
	Discount, Centrales d'achat ;	Magasins écoles (TEREM) ; circuits courts (AMAP, Urgenci)

	Marketing, stratégies de communication, campagnes promotionnelles	Mouvement Anti - Pub
Commerce équitable	Transnationales d'exportation ; coopératives à l'international	Boutiques en réseau (Artisans du Monde, Minga) ; RITIMO, SOLAGRAL, etc.
Services de proximité	Soins à domicile	Crèches parentales ; Ludothèques
	Offices Municipaux, CCAS	Permanences juridiques associatives (AC! Droits devant) ; Ecrivains publics
Développement local	DLU, SCOT, Pays et GAL, Conseils de développement, Agendas 21 etc... Pôles, Maisons, Appels à projets, OREE, TEE	FNCIVAM ; Ingénierie associative ; RTES, PRIDES
	Salons, Congrès ; Rotary-Club, Journées de l'Emploi	Promotions d'innovations solidaires et environnementales, Salons alternatifs (Primevère, Marjolaine, Planet'Ere)
	SIVU, SIVOM, GIE, GIP	SCIC Ecovillages
Animation et développement de quartiers	Conseils de quartier ; Maisons Pour Tous ;	Repas conviviaux (Tour de France des Repas de Quartier) ; écologie urbaine, Eco-quartiers
	Fêtes locales	Théâtre de rues ; cirques associatifs itinérants
SELS, banques de temps	Bureau des Temps	SELS, Intersel ; Route des SELS ; Temps Partagés
TPE, artisanats	SPL (Systèmes Productifs Locaux), ZRR, «Gazelles », etc. ; mais zones artisanales sous-occupées	Ateliers de loisirs –formations et réalisation- avec évènements pour commercialisation (broderie, mercerie, vannerie, poterie, etc.)-Artisanat d'art (Format raisin)
Insertion	SAMU social, refuges et accueils	Lieux d'accueil de jour (Autremonde) et « maraudes » ; lieux de vie collectifs
	Maison de l'Emploi	Maisons des Chômeurs (MNCP)
	PLIE, CDEI, GEIQ,	EI, AI, ETTI, Ateliers Intermédiaires, Chantiers Ecole
Santé et handicaps	Laboratoires pharmaceutiques et programmes de Recherche & Développement	Médecines traditionnelles et alternatives (homéopathie, ostéopathie, etc.)
Transports	Feroutage	Expérimentation d'aéronefs pour fret lourd
	Transports communaux	Pédibus – Covoiturage ; auto-partage
Habitat, logement	CAUE, OPAH	Auto-réhabilitation ; compagnonnage (réseau REPAS)
Déchets	Tri sélectif (en opposition avec l'incinération de déchets) ; Emmaüs	Recycleries et ressourceries (RRR, Ateliers de la Bergerette)
Environnement	ADEME, Parcs Naturels, CPIE, IFEN	Organismes de veille, éducation, défense, prospective (GRAINE, Ligue ROC, RAC, Brigades vertes, A Pas de Loup, MDRGF) ; Veilles sur bassins versants (Eaux et Rivière, SICALA, etc.)
Jardins	Ceintures urbaines et péri-urbain ; Jardins familiaux et ouvriers ; trames vertes	Jardins partagés, jardins au pied d'immeubles ; JDTSSE, Jardins clos et néanmoins ouverts ; jardins pédagogiques ; jardins médiévaux, etc.
Coopération Nord - Sud	GRDR	OSIM (Haut Conseil des Maliens de France, FORIM) ; ASI (CFSI, Coordination Sud, Peuples Solidaires, CADTM)
Ouvertures sur l'international	Jumelages	Congé solidaire
	Programmes européens (Léonardo, etc.) ; ANIMAFAC	Volontariat étudiant (AFEV)
Etudes et recherches	MIRE, DARES, CERECQ, CREDOC ; CNAM ; Réseau Interuniversitaire, EMES	ATTAC, CRI-GEN, CRI-RAD,

ANNEXE 18 - Le réseau URGENCI et quelques-uns de ses partenaires : Les voies d'une agriculture alternative mondiale, pour que les Pays en développement (PED) accèdent à une souveraineté agricole



Des points essentiels

Le projet et les acteurs de ce réseau poussent à admettre la faisabilité d'une généralisation de ces unités contractuelles entre producteurs agricoles et consommateurs motivés, en invoquant une occupation géographique actuelle des espaces qui a étalé l'urbanisation, la répartissant de façon relativement continue, de sorte que, à la différence de la période 1950-1990 qui densifiait l'urbain, cristallisé autour de pôles industriels, en vidant les campagnes, créer un tissu de petits exploitants vendeurs directs de leurs produits à l'entourage, jusqu'au cœur des villes, peut être jugé meilleur que conserver, dans le cas de l'alimentaire, la concentration en grande distribution livrée par des transports démesurés, qui étrangle les exploitants en faussant les prix agricoles mondiaux.

Les chances de réalisation de cette « famille » de perspectives sont d'autant plus sérieuses que des rapprochements entre réseaux d'acteurs sauront se construire, tels qu'avec les mouvements altermondialistes (voir au chapitre VI-3-8) et avec des collectifs oeuvrant dans l'humanitaire (en V-2-1 ci-après) ainsi que dans le co-développement (avec le V-2-1-3 ci-dessous). Nous accordons ainsi un espace assez large à cette voie, en ce qu'elle se place au centre d'un choix mondial en train de traverser l'agriculture en fonction de l'échéance de 2050 et de ses 9 milliards d'humains à nourrir : soit vouloir intensifier encore quelques espèces à hauts rendements, bases de transformations alimentaires standardisées ; soit assurer partout une souveraineté alimentaire locale en multipliant l'emploi paysan attentif à régénérer les sols et à diversifier les espèces. La formulation est tendancieuse, induit une préférence de notre part, justifiée par les orientations contrastées, mais en rappelant que ces deux modes d'agriculture, même d'inégale valeur, ont à coexister dans une économie mondialisée.

URGENCY - Réseau Urbain-Rural : Générer des Engagements Nouveaux entre Citoyens – Présentation transmise par le Collectif PAC 2013 (Synthèse entre documents pris sur le site URGENCY et des courriers de Joseph RICHARD , Secrétaire Général (Prise de contact du 19 février 2009) et d'Ambroise Mazal, Chargé de plaidoyer "souveraineté alimentaire" au Comité catholique contre la faim et pour le développement – CCFD (février 2009)

Le réseau URGENCY fédère mondialement les « citoyens, producteurs agricoles, consommateurs, militants, acteurs politiques » qui se réclament d'une approche économique alternative, prenant essentiellement la forme de liens directs entre agriculteurs et relais de distribution de proximité : les Partenariats Locaux Solidaires entre Producteurs et Consommateurs (PLSPC).

L'examen des aspects qui le caractérisent permet de mettre en évidence en quoi ses conceptions et actions s'accordent avec certaines de nos options essentielles : ancrer l'agriculture sur les 7 dimensions indissociées du développement durable ; réintégrer les activités agricoles dans leurs contextes territoriaux ; articuler l'échelle locale, avec les liens directs entre producteurs et consommateurs, et la préoccupation des échanges mondiaux, en affirmant la primauté de la souveraineté alimentaire. Notre projet global pour la PAC se différencie des thèmes priorisés par ce réseau sur un point : si l'agriculture est replacée dans une distribution de proximité qui garantit des prix honnêtes et rend ainsi pérennes les petites exploitations, est omise la part de transformations qui doit prendre place en lien direct avec les exploitations, motivant des innovations sur une offre d'aliments à valeur nutritionnelle et gastronomique. En outre, nous jugeons que la relance de circuits courts n'exclut nullement, à mesure de réussites et par les coopérations entretenues, de passer à des exportations mutuelles à l'échelle de régions, qui fassent circuler les variétés et les novations en produits dérivés. Enfin, il nous semble raisonnable de veiller à équilibrer une coexistence entre une émergence d'un tissu d'agriculture paysanne reconstituant le marché de proximité et une persistance de productions massives, agricoles et industrielles, destinées aux vastes concentrations urbaines ; le premier adapté autant à une dissémination villageoise, qu'aux intermédiaires périurbains et aux grandes villes, et le second convenant aux grandes aires de cultures intensives comme aux mégapoles.

➤ 4 principes fondateurs : Il s'agit de : cultiver les partenariats, entre celui qui fournit les aliments et ceux qui les consomment ; se positionner « dans une démarche active de relocalisation de l'économie » ; pratiquer un échange économiquement solidaire, en ce que les risques sont partagés entre l'agriculteur à qui on assure un écoulement et des acheteurs qui attendent de lui qu'il tienne son engagement, les paiements étant effectués d'avance, selon des tarifs permettant « une vie digne des paysans et de leurs familles » ; procéder par un binôme Producteur/Consommateur, les associant sans intermédiaire ni hiérarchie.

Ces orientations s'efforcent de sceller des alliances avec des fonctionnements similaires, à tous niveaux, du local au mondial, en développant des échanges réguliers qui assurent une cohérence, en tissant des relations avec les instances institutionnelles. Les dynamiques locales relient l'urbain au rural, et mettent sur pied des moyens financiers et des méthodes d'action.

➤ Principes qui se déclinent en 6 objectifs s'inscrivant dans les orientations essentielles d'un développement durable : On vérifiera que les actions obéissent à la durabilité, et que les revitalisations des traditions locales sont centrées sur des revalorisations de patrimoines, analogues aux relances d'espèces spécifiques à des régions que nous envisageons comme moyen de faire émerger un marché intérieur de productions à valeurs ajoutées. La série des buts fixés aux contrats entre les producteurs et leurs partenaires approfondit l'acte commercial dans un sens de transformation des conduites, alimentaires, économiques et citoyennes :

- Maintenir et améliorer une agriculture paysanne soucieuse des bonnes pratiques, à relancer ou implanter partout pour qu'elle alimente la planète.
- Rendre chaque pays et chacune de ses régions autonome dans ses productions alimentaires
- Généraliser une qualité nutritionnelle qui remédie aux troubles de santé dus à la malnutrition.
- Faire participer les citoyens aux décisions économiques, en renforçant les liens sociaux par la « solidarité entre producteurs et consommateurs et entre habitants des villes et des zones rurales ».
- Eduquer aussi bien à l'environnement qu'à la responsabilité citoyenne.
- En milieux urbanisés comme ruraux, apporter des solutions à l'exclusion et la pauvreté par des actions solidaires.

Les explicitations des objectifs les rendent équivalents à une synthèse caractérisant les 7 volets du développement durable, parce qu'ils élargissent la « *préservation des terres fertiles* », en prescrivant des pratiques « *sans engrais chimique ni pesticide* », à la « *recherche d'une efficacité économique, notamment par l'élimination des pertes à la récolte, des emballages, des intermédiaires* » ; rappelant les exigences de valorisations justes du travail et l'éducation qui approfondit les convivialités, tous les axes que le durable exige de coordonner sont investis. Y compris le respect des cultures, appliqué avec les modulations introduites en fonction des pays.

En effet, les PLSPC respectent le principe d'identité culturelle à intégrer aux économies, ce qui explique leurs variations en fonction des « spécificités sociales, historiques, géopolitiques, agricoles et économiques de chaque pays » : notre dernier temps de cette approche clarifiera rapidement les particularités de quelque-unes des formes prises par les contrats entre producteurs et consommateurs directs : les AMAP en France ; les CSA (Community Supported Agriculture) dans les pays anglo-saxons ; les ASC (Agriculture Soutenue par la Communauté) au Québec ; les Teikeis au Japon et les Reciproco au Portugal.

Enfin, la préservation des environnements ne s'arrête pas à une simple attention aux façons de travailler proprement, mais comprend la volonté de mieux harmoniser les espèces végétales et animales exploitables en agriculture, particulièrement en puisant dans les variétés expérimentées au cours des temps passés, délaissées à tort. La commercialisation directe, qui relève les revenus du producteur en baissant les prix pour le consommateur, rend viables les petites exploitations : cela explique que cette formule convient autant aux pays industrialisés qu'aux PED, car la proximité d'échanges est autant favorisée par l'échelle réduite des villages que par la densification urbaine qui groupe les consommateurs.

On se trouve là devant un modèle micro-économique généralisable à grande échelle ; car il est géographiquement substituable à la distribution en grandes surfaces desservies par transports longue distance, qui a répondu aux éloignements entre villes industrielles et campagnes désertifiées. Le réétalement urbain, le repeuplement de zones intermédiaires entre villes et petits pôles ruraux, autorise, pour remédier aux insuffisances dans les prix consentis aux agriculteurs, à déconcentrer le commerce, jusqu'à ces cellules de partenariats élémentaires. Il suffit, ce que prévoit de réussir le Programme 4 du réseau, de ménager des espaces cultivables répartis régulièrement, intégrés aux habitats ; et on mettra en lumière cette incidence que des surfaces modestes suffisent pour du maraîchage et un élevage restreint, mais en grand nombre, ce qui suscite un fort regain de créations d'emplois, d'actifs exploitants. Cependant, notre position diffère d'un postulat de généralisation uniforme, par la coexistence que nous estimons nécessaire : des zones comme la Beauce ou des plaines du Middle West peuvent, à terme, se reconstituer en îlots en herbe et habités, si une volonté se déclare, mais l'horizon prochain ne se conçoit pas sans conservation de pôles qui fabriquent et exportent des volumes adaptés aux concentrations urbaines répandues dans le monde.

Si les occupations des espaces s'est trouvée bouleversée en un siècle, le schéma d'une paysannerie de proximité est une réactualisation du rôle central que jouaient les fermes familiales avant la période industrielle. Les techniques agronomiques ont surtout besoin de revisiter les savoir-faire acquis à mesure des progressions passées, tout en opérant des recherches qui les prolongent et les renouvellent ; avec des équipements que les technologies diversifient. Quant aux liens, aux motivations sociétales et écologiques des contractants, ces derniers ne suivent plus les mentalités aïeulles, mais réinventent « *le réseau d'échanges locaux qui bien souvent existait avant sa destruction* ». Cela recouvre un art de créer des ponts entre générations, entre milieux, entre genres : l'acte des marchés qui brassent les catégories est à transposer dans les moments de rencontre des PLSPC, et l'on observe qu'ils s'attachent depuis peu à se dérouler lors d'événements culturels, dans des lieux de restauration ou d'éducation, etc.

Les variantes rurales, urbaines, rurbaines, à répandre dans des pays industrialisés, trouvent leur écho dans les communautés villageoises des PED, qui disposeraient ainsi d'un levier pour ramener dans leurs lieux de racines des populations précipitées dans les ceintures de mégapoles n'offrant pas d'emplois pour eux. A partir du moment où la mode des pays occidentaux vire à l'écologie, à la revalorisation de produits bio, une action éducative et de communication dans les PED contribuerait à inciter les déracinés à revenir dans les villages, si, en même temps, des emplois les y attendent. L'urbanisation des PED appelle probablement une réflexion à développer, dès lors que ces pays n'ont pas nécessairement à s'industrialiser, n'ont pas vocation à se doter de capitales dédiées à des ensembles économiques massifs ; étoffer des centres ruraux, aménager des extensions aux aires villageoises, convient peut-être à un mouvement économique de l'ordre du « tissu » plus adapté aux cultures des PED. C'est pourquoi l'essaimage d'URGENCEI peut-être significatif de parentés qu'il révèle entre des pays du sud, centre et est de l'Europe, et de pays africains : Portugal, Mali, Togo, Bénin, Maroc, Roumanie ; sachant que la Fondation de France a accordé son appui « *pour l'essaimage dans 10 pays de l'Est de l'Europe* ».

➤ Un projet d'extension à toutes échelles a été présenté à la FAO en juin 2008, structuré en 8 programmes : Présenter ce projet met l'accent sur les coopérations entre Europe et PED, invitant également à articuler la restauration du lien social, par l'actualisation des ressources dormantes et les transversalités économiques.

▪ **Un programme d'essaimage des PLSPC à l'échelle mondiale**

40 pays sont destinataires d'une campagne d'essaimage, opérant en 3 phases : initier un projet pilote dans chaque pays, créer une multiplication de contrats nationalement, pour structurer un réseau national des unités réalisées. Bénéficiant de jumelages avec les PLSPC dans les pays déjà riches en ces structures, on sait d'expérience que dès qu'une dizaine de créations est atteinte, les nouvelles implantations augmentent très vite dans les mois suivants.

▪ **Une réponse à la crise alimentaire mondiale par une agriculture paysanne relocalisée**

Ce travail de diffusion, visant à résorber une crise alimentaire en aggravation, est similaire à un retour aux sources : les PLSPC sont nés dans les années 60 au Japon en réponse aux intoxications provenant de la chimie agricole, qui ont poussé les fermes à s'accorder avec des petits paysans locaux, créant le concept de contrat de mutuel engagement qui s'est répandu en Amérique du Nord, avant de gagner l'Europe 40 ans plus tard. Aujourd'hui, les déstabilisations provoquées par les marchés mondiaux remet au premier plan « *la question de la relocalisation de l'agriculture nourricière* » ; et comme la plupart des régions ignore ce dispositif, que les pertes d'emplois incitent à stopper l'érosion de la main d'œuvre agricole, le double but de conserver « *une agriculture traditionnelle encore vivante et porteuse d'une identité culturelle bien ancrée* » en satisfaisant aux besoins alimentaires et aux emplois à offrir, fait présager d'un accueil très positif envers cette formule, dans la lignée des premières réussites.

▪ **Investir des pôles aux caractéristiques agricoles et sociales similaires, en Europe et en Afrique, puis s'étendre à l'Asie et à l'Océanie**

2008-2009 sont consacrées à l'Europe de l'Est et au Maghreb, par des jumelages entre AMAP françaises et 11 pays, 10 PECOS plus le Maroc : ce choix rejoint notre perception de parentés structurelles, au-delà de passés qui demeurent très nettement différenciés, entre l'Est européen (mais aussi des zones montagneuses ailleurs) et, parmi les PED, ceux du pourtour méditerranéen. Or, ils ont concouru, en réfléchissant sur le rapport Taubira, à conclure que les partenariats avec les pays ACP étaient appelés à se généraliser à tous les PED, par régions – la Méditerranée en étant un exemple, de même que l'Amérique Latine, la péninsule Indochinoise avec l'Indonésie. Notre chapitre VI, en effet, trouve des raisons de supputer que l'Europe tente de poser des jalons d'une coopération à venir avec trois aires, avec le risque de se détourner d'ACP insatisfaits de l'abandon de projets d'autodéveloppement avec les APE désormais réduits à de trop partiels aménagements commerciaux.

La progression géographique envisagée par URGENCI balaie, précisément, les mêmes territoires que ceux que nous invitons à se constituer en marchés régionaux, à partir du modèle créé avec les ACP et en les complétant avec les autres continents : l'Afrique est d'abord sollicitée après l'Afrique du Nord, avec le Mali, puisque le coordonnateur général du Programme 7 est Malien et que, après le succès des expériences au Togo et au Bénin, c'est le Mali qui fera l'objet d'essaimages, avec un groupe où coopèrent aussi un Roumain et un Français. La suite de l'extension mène à l'Amérique et à l'Asie, l'ensemble étant destiné à s'articuler autour de 4 pôles majeurs, outre l'Europe Centrale-orientale et les USA avec le Canada pour animer les deux Amériques, Nord et Sud : le Japon ouvrant sur l'Asie, et l'Australie, enfin, débouchant sur l'Océanie. Le plan de charge est donc ambitieux, et son amplitude géographique maximale induit des travaux thématiques compétant le programme 1 de l'essaimage, à la hauteur de celui-ci.

▪ **Approfondir conjointement 8 programmes de travail**

L'avancée du projet s'échelonne sur huit domaines d'intervention : « 1. Essaimage dans les pays où les partenariats locaux et solidaires entre producteurs et consommateurs n'existent pas encore ; 2. Formation des agriculteurs qui s'installent en PLSPC ; 3. Redéploiement de la biodiversité des plantes cultivées ; 4. Facilitation de l'accès à la terre ; 5. Développement de l'agriculture biologique dans sa multi-dimensionnalité ; 6. Intégration des personnes en difficulté comme consommateurs ; 7. L'application du concept de partenariat entre producteurs et consommateurs à d'autres secteurs que l'agriculture ; 8. L'extension des pratiques à d'autres formes de consommation responsable ».

Nous commentons seulement en quelques mots les programmes 2, 6 et 8, en réservant un peu plus de commentaires pour les autres.

1. La formation des agriculteurs (Programme 2) se propose de passer par des mutualisations, puisque les versions des PLSPC sont spécifiques à chaque pays : cela fait appel à l'installation d'une base de données, conjuguée à des rencontres entre acteurs qui se déplacent chez d'autres. Quant à l'intégration sociale par fourniture d'alimentation (Programme 6), elle fait écho à l'association « Zest », une AMAP étudiante de Toulouse qui dispense une formation à la cuisine sur des variétés rares, tout en offrant pour 5 euros un panier fournissant l'approvisionnement en légumes pour une semaine. Se trouve ainsi résolue la difficulté souvent opposée au premier chef à l'agriculture bio, de coûter trop cher pour être accessible aux bas revenus ; car, à un tel prix, grâce à un contrat AMAP, le panier bio est ultra-compétitif. Avec ce Programme 6 URGENCI, de la même façon, est mis en œuvre le droit à une alimentation « saine et suffisante », par « des formes de solidarité qui permettent aux consommateurs les plus démunis d'y avoir également accès ». Dans l'optique de rapporter les métiers à leurs contextes, par une approche territoriale, l'activité de commercialisation directe en produits agricoles se meuble d'une recherche de solutions en foncier et en installations (Programme 8), qui donne lieu à « l'idée de « ceinture verte » autour des villes », rendant opérationnelle l'autosuffisance alimentaire et se prolongeant vers d'autres champs, tels que le covoiturage, l'auto réhabilitation de bâtiments dégradés, parsemant les « friches urbaines » et réemployant à cet effet les matières agricoles.

➤ Le PROGRAMME 3, sur la biodiversité, engage l'enjeu des semences : Tout comme le fait l'association « Zest » à Toulouse, cet axe d'activités s'emploie à orienter les productions contractualisées vers la reprise de cultures anciennes, en s'appuyant sur des « centres de ressources de semences (conservatoires, centre de recherche et producteurs de semences) ». Par exemple, en 2007, les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Midi-Pyrénées sont associées à l'Institut Vavilov de St Petersburg¹, afin de mettre au point une méthode extensible à l'échelle mondiale. Les coopérations se dérouleront par aller-retour : à partir de données sur les espèces commercialisées solidaires dans les types de PLSPC, la coordination URGENCI organise, par le biais d'opérateurs analogues à l'Institut Vavilov, des diffusions de graines sur de nouvelles variétés à produire de nouveau, parmi celles qui sont conservées, les unités de terrain informant réciproquement sur ce qui résulte des essais, au plan agronomique, du point de vue de la rentabilité, et en termes de qualités gustatives estimées par les consommateurs.

➤ Le PROGRAMME 4 affronte le défi de l'accès à la terre :

¹ Se reporter ci-dessus en V-1-1-1, à propos des « centres de diversité génétique » découverts par le généticien Vavilov

○ AGTER, ou la volonté d'initier une nouvelle gouvernance au service d'un foncier restitué aux acteurs – **Sources et liens: Enjeux de la gouvernance** (http://www.agter.asso.fr/rubrique3_fr.html) ; **La terre et le foncier** (http://www.agter.asso.fr/rubrique15_fr.html)
Le projet d'AGTER part de répartitions inégalitaires de ressources, en se proposant d'y apporter des correctifs. Pour cela, le réseau bénéficie de l'appui de l'International Land Coalition, auteur de 25 expériences sur l'"Autonomisation des communautés" [Community Empowerment Facility], qui se sont déroulées dans 17 pays d'Europe, d'Afrique, d'Indonésie et d'Amérique Latine. Parvenir à mieux contrôler un monde où tout se tient passe par l'invention de façons d'agir, à toutes échelles territoriales, au milieu de situations conflictuelles. Les droits « *des différents acteurs individuels et collectifs, privés et publics* » sont en jeu, ayant à s'accorder sur une « *part de bien commun* » qui n'est pas assez respectée, « *dans le foncier, les sols, les forêts, l'eau et les ressources maritimes* », AGTER contestant que ces domaines soient à privatiser. Est mise en cause la responsabilité des pouvoirs publics, trop laxistes, qui contraignent les paysans comme les consommateurs de leurs produits, à subir 3 dommages insupportables : leur exclusion et leur ruine, la distance de plus en plus marquée entre les niveaux de revenus, et la disparition de trésors culturels et techniques. La gouvernance n'est donc pas à la hauteur des objectifs à atteindre, car la particularité de notre époque est de devoir penser et agir à la fois là où on vit et où l'on travaille, et en étant directement concernés par les événements et les collectivités existant partout ailleurs, « *qui n'en sont pourtant pas moins fondamentaux pour résoudre les problèmes immédiats* ». Par conséquent, en même temps que l'on enregistre le témoignage d'un réseau qui agréé à l'idée que les attentes de solutions en agriculture ne peuvent dissocier les Européens et les producteurs des PED, on est amené à prendre conscience que les institutions héritées des époques antérieures, ne conviennent plus à la préparation de décisions ni à leur exécution.

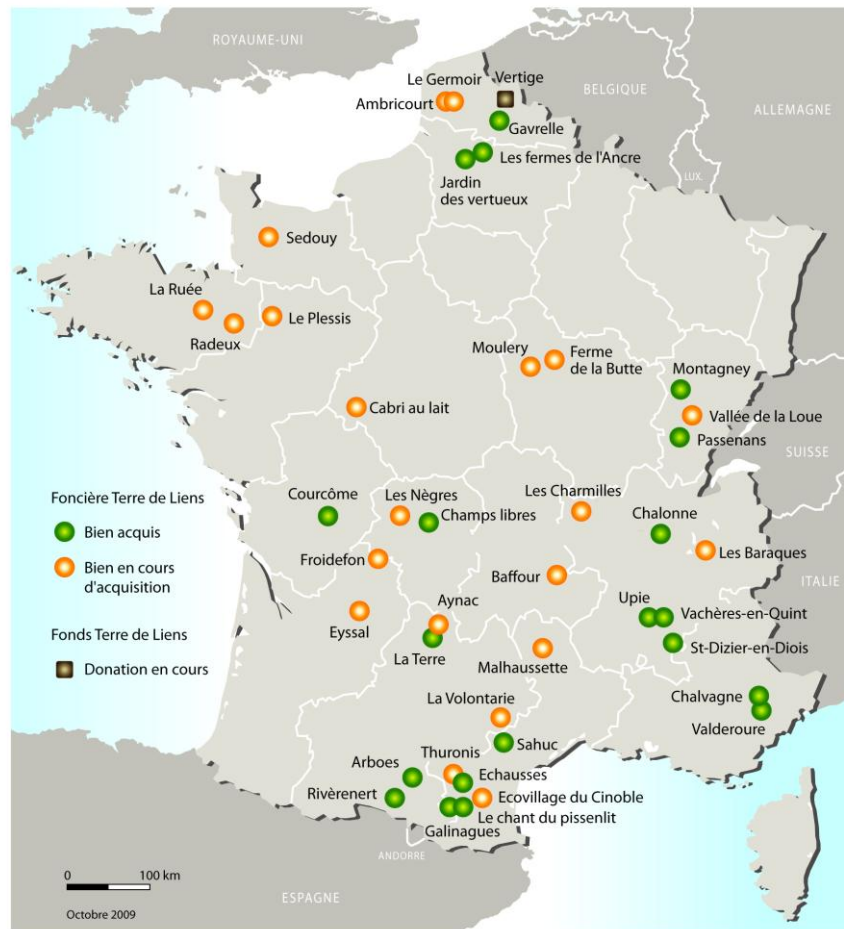
Vérifieraient cette conclusion les incohérences et les absences de résultats qui paralysent la scène internationale : le choix adopté en 2000 de l'éradication de la pauvreté, ou les Conventions successives contraignant à réduire les pollutions, ayant été affirmés en contradiction avec le libre échange indifférent aux inégalités et avec l'accroissement de rendements à tout prix.

• Plus précisément, la démocratie représentative est devenue inapte à construire des mesures achoppant aux racines des problèmes, car les pouvoirs économiques privatisés, devenus surpuissants, l'emportent sur les institutions. La solution serait à rechercher dans l'action locale, en revenant aux fondamentaux de compréhension mutuelle entre acteurs, ce qui exige la proximité. Face à la carence des représentants politiques, c'est par la participation citoyenne que les territoires et leurs activités sont à gérer, par des pratiques de responsabilité directe telles que le contrat PLSPC les engage. Spécifiquement, pour ce qui est de la propriété des terres et de l'usage du foncier, le groupe de travail auquel participe AGTER, avec Terre de Liens en France et Equitytrust aux USA, se consacre à confronter les politiques foncières, qui sont à adapter aux agricultures familiales et qui ont à organiser les infléchissements que le changement climatique va amener ; et il cherche à élaborer des projets de réforme agraire nécessitant des gouvernances territoriales novatrices, et introduisant juridiquement des variations dans le droit de propriété, au lieu de le réserver exclusivement soit aux intérêts privatisés, soit aux pouvoirs publics.

○ « Terre de liens », combinant l'action associative et une société foncière - **Sources et liens: «Le mouvement associatif de Terre de liens»** (<http://www.terredeliens.org/spip.php?rubrique4>); «**Reprise de la collecte d'épargne**» (<http://www.terredeliens.org/spip.php?rubrique108>)

La part associative du réseau est centrée sur l'idée directrice que transformer le lien à la propriété foncière se répercute sur l'attitude par rapport à l'agriculture, à l'alimentation et à la nature. Une influence réciproque unit « les pratiques agricoles soutenables pour l'humanité et sa planète » avec « les dimensions collectives et solidaires pour l'accès à la terre et sa gestion ». C'est pourquoi l'exercice du métier doit s'accompagner d'une éducation à la responsabilité indissociablement individuelle et collective. Quant à la Foncière, qui vient d'accroître son capital de 6 millions d'euros en 2009, elle draine l'épargne citoyenne dans le but d'aider les candidats à l'installation dans l'obtention de terres, ou de soutenir ceux qui ont besoin de financements pur se maintenir. Il est apparu en effet que l'obstacle du foncier compromet les créations d'exploitations agricoles :

La Foncière Terre de liens est un outil d'investissement solidaire destiné à collecter de et à acquérir des terres pour installer ou maintenir des porteurs de projets agri-ruraux respectant la charte de Terre de liens. L'accès au foncier est devenu un frein au maintien et à l'installation d'activités agricoles et rurales respectueuses de l'environnement : routes et urbanisme font disparaître chaque décennie « *l'équivalent d'un département de taille moyenne* », soit 66 000 hectares, et la compétitivité qui pousse à s'agrandir a comme contrepartie de supprimer «*200 fermes chaque semaine*».



En conséquence, la Foncière se procure du terrain, pour le louer à des agriculteurs aux bonnes pratiques par «*bail rural environnemental*». Nous retenons deux exemples, parmi les projets soutenus :

- celui de « Champs Libres »,² dans la Creuse, produisant des légumes et des petits fruits biologiques par serres et 3 ha de terres agricoles, et qui doit se réorganiser en raison d'une mobilité familiale amenant deux membres à partir. Le rachat (sans chercher à spéculer sur le montant !) peut être assuré par les apports des porteurs de projet (45 %), d'une collecte locale engageant 18 familles et 2 collectifs (21 %), Terre de liens injectant pour sa part 34 % de «*fonds non dédiés* » (c'est-à-dire non affectés à un usage précis)
- « Le Gerموir », des associations en collectif, pilotées par l'AFIP Nord Pas de Calais (organe de formation), ont à acquérir 4Ha de Terres bio et deux bâtiments agricoles, se livrant à du maraîchage, complété d'élevages légers, de plantes médicinales. Le projet est accompagné par 11 partenaires, où figure « Terre de liens », en compagnie d'une couveuse. Nous indiquons ce cas pour cette donnée, que le chapitre VII placé en Annexe reprendra, en insistant sur la fonctionnalité fructueuse de ces « lanceurs d'entreprises », comme est celle-ci, où l'expérience de contributeurs se renforce de la logistique et de formations professionnelles, pour aboutir à un dispositif d'ensemble particulièrement adapté à ces projets créatifs. Ajoutons qu'un Eco-hameau dans l'Aude méritait d'être cité, car les éco-quartiers comme les éco-villages forment un mode de fonctionnement qui démontre qu'une agriculture paysanne condense toute une économie à partir d'elle...

« Terres fertiles » et l'enjeu du Plateau de Saclay : « *Opération d'urbanisation d'Intérêt National (OIN) du Plateau de Saclay - Du nouveau depuis début novembre 2008* » - Source et lien : site Internet de « Terres fertiles », http://www.terresfertiles-idf.org/rubrique.php3?id_rubrique=14

² Cheminements, en 2005, a eu l'occasion de constituer un dossier d'analyse sur les activités de l'association « Contrechamps », travaillant en coopération étroite avec le GAEC « Champs libres », en animant l'espace agricole par une éducation – création culturelle et des formations, ainsi qu'avec une formule de laiterie, « Pis Vert », qui adoptait un fonctionnement très proche de celui d'une AMAP. Les associés de ces structures incarnent en plein les orientations de valeur ajoutée que la multifonctionnalité bien comprise confère à l'efficacité économique.

Après avoir tenté d'imposer une « Opération d'urbanisme d'Intérêt National » (OIN) qui prévoyait d'implanter « 80 000 logements et 100 000 emplois » sur un territoire couvrant 49 communes centrées sur le Plateau de Saclay, l'Etat soumet un nouveau projet, moins gigantesque mais *recentré sur les terres agricoles du Plateau*, sans avoir manifesté la moindre intention de consulter les élus locaux, ni les citoyens. Le 10 décembre 2008 se sont tenues « les 1ères assises du Plateau de Saclay », qui ont décidé de dénoncer une main mise qui dépossède les habitants de leur parole sur leur lieu de vie, en relayant une nouvelle pétition. Elle réclame un moratoire, préalable à une concertation à organiser, et rappelle que « *l'ensemble des acteurs du territoire exigent le maintien de 2 300 ha de terres agricoles* », contre la prévision unilatérale de l'OIN qui ne conserve que 1 800 ha « d'espaces verts » sans vocation productive. Alors qu'une loi d'aménagement du plateau de Saclay est annoncée pour janvier 2009, aucune réunion publique n'est envisagée pour discuter sur ses contenus. Dans la précipitation, on contraint les étudiants à préférer la relocalisation de la faculté sur le plateau à la réhabilitation des locaux universitaires d'Orsay. Quant aux déplacements de laboratoires de recherches industrielles en direction, pour eux aussi, du plateau, ils laissent craindre des pertes d'emplois et des alourdissements du mode de vie.

La démarche de l'OIN contrevient aux dispositions de la loi du 27 février 2002 qui « *impose l'obligation d'organiser la participation du public à l'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement ayant une incidence importante sur l'environnement ou l'aménagement du territoire* » ; de même que sont niés « *les engagements du Grenelle de l'environnement exigeant de préserver les terres agricoles* ». C'est pourquoi la double saisine de la Commission Nationale de Débat Public (CNDP) et de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques s'ensuivent, en tant que recours pour restaurer un droit dénié. Les infrastructures et fonctionnements les plus essentiels, « *en matière de logement, de transports, de services et d'emploi* » sont dépossédés de leur dimension prioritaire au profit d'opérations de prestige au devenir incertain.

Le site fait aussi état du Rapport du Conseil économique et sociale, présenté par M. Jean-Pierre Boisson, intitulé "La maîtrise foncière, clé du développement rural" qui alerte sur « *l'urgence qu'il y a à protéger les terres arables* » en raison des proportions alarmantes prises par le « "bétonnage" sur le territoire français et les DOM TOM ». En particulier, il faut obtenir l'interruption des « *constructions sans permis, correspondant à 30 % des occupations de terrains* ». Et il développe un raisonnement identique au nôtre, se référant à des interventions sur les spécificités d'Outre Mer qui se transposent aux situations de métropole. C'est l'occasion de montrer l'intérêt du statut des GFA (ainsi que de la SEFAG : Société d'Epargne Foncière Agricole de la Guadeloupe), qui fournissent des terrains sous forme de bails à long terme, opérations financées par taxations sur les bâtis nouveaux. Une autre piste de travail se joint aux initiatives de DOM à transposer en métropole, celle de réinvestir en travaux agricoles les friches, dont urbaines. Ces sous-exploitations sont plus fournies qu'on ne le suppose, et doit faire l'objet de dépistages systématiques par la SAFER ; dans les DOM, cette tâche signifie de mener à bien le cadastrage, outre les veilles sur des sorties d'indivision.. On précisera le recours à la multifonctionnalité, dans le cas de terres coutumières à respecter, comme en Nouvelle Calédonie : autant les usages cérémoniels sont à respecter pour des espaces sacrés, autant ils peuvent servir aux cultes tout en hébergeant des actions de promotion et de diffusion pour les productions patrimoniales.

➤ Le PROGRAMME 5, par le partenariat avec l'IFOAM, travaille à des innovations capables d'ajuster les certifications au cas de produits délimités aux échanges proches, conviviaux, exigeants en qualités : L'agriculture biologique, « *utilisant à la fois des connaissances traditionnelles et scientifiques* » redouble ainsi son niveau de qualité et mérite donc de se valoriser, par diverses voies et non seulement par un label que tous ne veulent ou ne peuvent obtenir. En effet, autant produire bio pour l'exportation a besoin d'une « certification par tiers » qui la garantisse et la maintienne par ce moyen hors des fluctuations néfastes des marchés compétitifs, autant, si l'on se contente de faibles quantités que l'on écoule sur les marchés nationaux, cette procédure lourde est trop encombrante. Là interviennent les « *Systèmes de garantie participatifs (SGP)* », appliqués partout dans le monde à des milliers d'agriculteurs et qui déclarent « *produits biologiques vérifiés* » les commercialisations reposant sur la confiance réciproque, alliant la stricte observance des règles agronomiques bio aux autres critères de développement durable. Ces reconnaissances d'une qualité plus complète que les certifications normalisées et légalisées des biens d'exportation sont décernées collégialement, par la participation et l'implication d'utilisateurs réguliers, ayant pu, dans la durée, observer la fiabilité des produits et du comportement du producteur.

L'exemple des SGP qui, bien sûr, concerne pleinement notre revendication d'une « utilité sociale » à réserver aux actions et aux biens créant des richesses là où règnent des déshérences, entre dans la catégorie déjà fournie des « écosociotags », faisant appel à une citoyenneté participative intervenant dans la transparence, et se démarquant d'expertises qui se cantonnent à des approches technologiques. L'emballage, l'empreinte écologique, la RSE (responsabilité sociale de l'entreprise) associant le niveau de salaires et les conditions de travail saines et attentives aux compétences, etc., sont appelés à se voir pris en compte par des observateurs-utilisateurs des objets commercialisés dans la convivialité, entre partenaires recherchant des valeurs ajoutées dépassant les seules garanties sanitaires. Le Forest Stewardship Council (FSC), qui assure qu'un équipement est fait de bois authentique mais aussi que son obtention a obéi aux règles d'un respect des forêts comme des travailleurs impliqués, appartient à ces écosociotags. Egalement, le WWF (World Wide Fund for Nature) accorde un MSC (Marine Stewardship Council) aux poissons capturés dans des conditions de pêche conformes au maintien des stocks.

On comprend alors pourquoi des enseignements de biologie, d'agronomie et de sciences humaines, en même temps que des actions continues d'éducation populaire se renforcent, de manière à vulgariser les savoirs qui rendent aptes à assimiler les techniques et les paramètres jouant en arrière plan des apparences, de sorte que l'on devienne un consommateur-juge éclairé. D'autre part, nous suggérons, en prolongement des deux exemples cités, de conjuguer ces certifications élargies avec le commerce équitable, en constituant des filières où les acteurs soient proches des producteurs et des distributeurs, les accompagnent dans leurs opérations. La proximité, en ce sens, n'est pas géographique mais humaine, inscrivant l'économie dans une participation de tous les intervenants, qui caractérise les entreprises solidaires.

Traçabilité et transparences, réclamées si souvent, trouvent par ces démarches leurs solutions assurées ; car l'on peut parier que ce genre de certification, inclus dans cette sorte d'économie, rencontrera une popularité croissante, au point qu'un courant commercial est très possiblement à prévoir, amenant une grande distribution et des fabricants à gros moyens à se tourner vers une adaptation de ces démarches... Ainsi, on perçoit le lien direct qu'URGENCEI et son partenaire l'IFOAM (voir ci-après), impliqués dans ce programme de développement de la bio écologique et solidaire, se tournent vers ce moyen des SGP afin de réussir à étendre son audience sensiblement. Grâce à des expériences japonaises et anglosaxonnes sur l'auto-certification et divers écosociolabels, le programme, s'efforce de mieux les faire connaître pour qu'elles se généralisent.

➤ Le PROGRAMME 7 applique la transversalité au rural comme à l'urbain et dans ses liens aux PED : Rassembler des témoignages sur les expériences qui parviennent à articuler entre elles des exigences sociales et environnementales dans d'autres secteurs qu'agricole, est une autre façon de dénommer, indirectement, une agriculture multifonctionnelle, qui démultiplie ses champs d'application. Un premier exemple du Programme 7 porte sur deux faces d'une auto-observation à laquelle se livrent 6 AMAP de Mulhouse : d'une part, en évaluation ses consommations domestiques, abordées non en quantités exclusivement, mais dans leurs incidences sociales, citoyennes, relationnelles ; d'autre part, en initiant des innovations dans des domaines précis, tels que les énergies alternatives, les bâtiments, afin de montrer comment une amélioration en qualité écologique et en valeur sociale réduit aussi les dépenses -ce dernier point étant traité par le biais d'une « *consommation responsable avec les populations défavorisées vivant dans des quartiers populaires* ». Il est prévu, lorsque cette expérience préalable aura débouché sur des résultats exposables, de la renouveler au Japon et en Italie, par des Groupes d'achats solidaires (GAS) qui s'y livreront à leur tour.

L'association « Terres » à Mulhouse, qui porte cette action pilote, participe simultanément à l'édification d'un Centre de ressources qui se chargera de recueillir les résultats d'autres prospections, destinées à établir que des conduites économiques et humaines durables répondent à un modèle de lien entre production-consommation qui est né dans le champ de l'agriculture –phase qui génère 2 emplois. A cette expérience éducative s'ajoute enfin, en 2009, une campagne « *réduisons notre consommation de carburants pour manger tous à sa faim* ». Par ce type d'activités qui impliquent des consommateurs en explicitant comment les facettes de la vie quotidienne ne sont pas compartimentés, s'enracine durablement une conscience collective exigeante sur les choix économiques, qui fait pression pour les détacher des seuls mobiles de gains commerciaux. En étoffant ainsi les PLSPC, qui se chargent de responsabilisations faisant accéder à la globalité potentiellement en germe dans chaque métier, les essaimage en Europe et vers les PED de tous continents dépassent le seul apport en renouvellement des actes commerciaux.

➤ Parmi les initiatives et leurs acteurs :

Les premiers lancements d'essaimage en 2003-2004, suivis du premier colloque international à Aubagne en février 2004 qui a marqué la constitution d'un projet commun, ont clairement fait ressortir l'exigence de respecter l'une des originalités du réseau, à savoir l'équilibre entre le partage d'objectifs communs et le respect des formes d'organisation propres à chaque culture locale, adaptation en profondeur aux mentalités qui est à la source de son succès. Nous précisons quelques aspects nationaux ci-dessous, après une courte incursion parmi quelques membres, à inventorier pour y rechercher des expériences à promouvoir.

Des pôles assurent les coordinations de programmes, mais nous ne faisons que les mentionner, leurs sites communiquant exclusivement en langue anglaise ou allemande : « Equitytrust », « Stroudcommonwealth », « Communitylandtrust » et « Hoffinder » (Allemagne). « Seed Savers », aux USA, relève du Programme 3, se livrant à la distribution de graines d'espèces anciennes. Au sein de réseaux nationaux, des structures sont à inventorier, afin d'en dégager des participations aux 8 programmes explicités auparavant, qui instruiraient sur des voies novatrices conduisant à des créations d'emplois ou amenant des éléments de réponses aux problèmes cruciaux.

Par exemple, la ferme bio « Pieranch », aux USA, accueille des actions de formation ; et l'AMAP « Les Jardins de Cérès », participant avec « Terres Fertiles » aux polémiques entourant l'aménagement du plateau de Saclay (voir ci-dessus), a créé un réseau d'association, CERES (Coordination Nord-Essonienne pour une Ruralité et un Environnement Sauvegardé), informant sur les mérites d'une agriculture périurbaine. Que lui ait été décerné en 2006 le "Prix de l'Agenda 21 - Solidaires pour notre futur", par le Conseil Général de l'Essonne, nous rappelle que les actions qui renouvellent un avenir pour l'agriculture de modeste envergure, sont présentes avec les Agendas 21, ce que nous avons tenu à souligner au chapitre IV-4-5.

Si l'on passe à l'illustration des variantes nationales aux agricultures solidaires contractuelles :

➤ **Des « food guilds » ou « Agriculture Contractuelle de Proximité » (ACP) suisses aux CSA (Community Supported Agriculture) nord-américains et dans les pays anglo-saxons - Sources et liens :**

http://www.google.fr/search?hl=fr&num=100&q=%22association+%22food+guilds+suisses%22%22&as_qdr=y&btnG=Recherche&meta=lr%3Dlang_fr

http://www.google.fr/search?hl=fr&num=100&q=%22association+%22Community+Supported+Agriculture+%28CSA%29+%22%22&as_qdr=y&btnG=Rechercher&meta=lr%3Dlang_fr

○ **Les « food guilds » suisses** : Associations alimentaires, ces fermes communautaires établissent des partenariats avec les consommateurs locaux qu'elle approvisionnent chaque semaine en légumes frais, lait, œufs, et fromages.

○ L'Agriculture Contractuelle de Proximité en Suisse, avec la **FRACP - Fédération Romande de l'Agriculture Contractuelle de Proximité - Sources et liens : www.acpch.ch – 2008** : Deux actions ACP (d'Agriculture Contractuelle de Proximité) existant depuis les années 1980, se sont diffusées depuis 2003, si bien que plus de 4500 contrats ont été signés en 2008, dans le cadre de 20 structures mises sur pied. Celles-ci se sont dotées d'une Fédération romande de l'agriculture de proximité (FRACP) en 2008. Le contrat ACP définit la quantité, la qualité, le mode de production, les prix et les modalités de livraisons des produits. Il vaut pour une durée précise (semaine, mois, année, ou intermédiaires). Les acquisitions sont réglées par avance, et le consommateur est mobilisé pour participer à certains travaux de l'exploitation, qui peuvent concerner les transformations et la distribution. La charte des ACP appelle explicitement les contractants à soutenir le projet d'une souveraineté alimentaire réalisée en tous pays, respectant « *le droit d'une population, d'une région, d'un pays ou groupe de pays à définir une politique agricole et alimentaire, sans dumping de prix vis-à-vis des pays tiers* », en soulignant que « *les prix agricoles doivent être liés aux coûts de production* ». Enfin, les parties contractantes peuvent appartenir à divers statuts, tels que l'association, la coopérative, l'exploitation individuelle.

○ Les Community Supported Agriculture (CSA) anglo-saxons - « Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, les Bios de Feuilley » - Par un étudiant en géographie de l'Université de Lyon II - 09 mars 2009 : En 1985, ayant observé les food guilds, un fermier s'accorde avec d'autres producteurs et ils créent, en coopérant avec des consommateurs, la première Community Supported Agriculture dans le Massachusetts, initiative qui se diffuse vite et jusqu'au Canada. En reprenant ainsi le concept suisse de « food guilds », au milieu des années 80, en le dénommant Community Supported agriculture (CSA), les agriculteurs des Etats-Unis s'engageaient à produire biologiquement. En 2000, on dénombrait plus de 1 000 CSA en Amérique du Nord, une centaine au Royaume-Uni, et en 2003, 1 500 fonctionnaient aux États-Unis. Depuis 1990, cette forme de PLSPC s'est répandue dans 25 pays. Ces formes d'associations tendent à s'adjoindre à d'autres manifestations de solidarité économique. Par exemple, on retiendra ce cas d'agriculture urbaine avec le « Sixth Street Community Center », venant en aide aux habitants d'un quartier du Lower East Side, à New-York, dans les domaines de « *la nourriture, la santé, l'éducation et l'environnement* » depuis 1978, qui s'est rapproché en 1996 d'agriculteurs new-yorkais, ce qui a débouché sur la création d'une CSA, qui les livre « *en légumes et fruits biologiques produits localement* ».

➤ **Les ASC (Agriculture Soutenue par la Communauté) au Québec - Sources et liens : « L'Agriculture soutenue par la communauté-Recevoir son panier bio n'a jamais été aussi facile ! » - Alternative santé - Édition mai 2007 ; site du réseau « Equiterre » <http://www.equiterre.org/agriculture/paniersBios/index.php>**

Par les « paniers bio », l'ASC lie consommateurs citoyens « *à des fermes biologiques locales via un partenariat de récolte* ». Les livraisons hebdomadaires (ou à d'autres fréquences, selon les exploitants) dans les quartiers sont effectuées par les fermes maraîchères, tandis que les fermes d'élevage « *offrent leurs différentes découpes moyennant un dépôt initial* ». Par le soutien d'un contrat « gagnant-gagnant », où l'acheteur se valorise en contribuant à promouvoir l'agriculture biologique et locale et à faire acquérir une souveraineté alimentaire, le paysan détient la « *possibilité de planifier d'avance la production et les récoltes* ». On attirera également l'attention sur l'un des développements connexes engendrés par la formule, appelé tant à créer du lien entre les consommateurs qui se rencontrent par ce contrat qu'à faire naître des activités : « *cuisiner selon le contenu de son panier surprise* ».

➤ **Les Teikeis au Japon - Sources et liens :**

http://www.google.fr/search?as_q=&hl=fr&num=100&btnG=Recherche+Google&as_epq=association+%22Teikeis%22+Japon&as_oq=&as_eq=&lr=lang_fr&cr=&as_ft=i&as filetype=&as_qdr=y&as_occt=any&as_dt=i&as_sitesearch=&as_rights=&safe=images

Après les expériences pionnières des années 60, les Teikei japonais sont portés, dès 1971, par le le Japan Organic Agriculture Association (JOAA), ce qui a permis d'entrer en contact avec l'Amérique et l'Europe, alors qu'initialement ils étaient restés à l'écart de communications. Ils vont plus loin qu'un système de distribution directe, car il est nécessaire de se parler et de se connaître mutuellement, ainsi qu'investir en activités et financements partagés : ils incarnent « *une philosophie dynamique pour que les gens pensent une meilleure façon de vivre à travers l'interaction entre producteurs et consommateurs* ». Une réserve, toutefois : si « un foyer sur quatre participe à un Teikei (16 millions de personnes en 1993) », la concentration urbaine a amené les consommateurs japonais à se tourner vers la solution de « *coopératives de consommation qui commercialisent les produits de l'agriculture biologique* » mais sans pratique de relation directe.

➤ **« Groupes d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne » (GASAP ou GAS) en Belgique et en Italie - Sources et liens : http://www.google.fr/search?hl=fr&num=100&q=%22association+%22Groupes+d%27Achats+Solidaires+de+l%27Agriculture+Paysanne+%28GASAP+ou+GAS%29%22%22&as_qdr=y&btnG=Rechercher&meta=lr%3Dlang_fr**

○ En Belgique, « GAS/GASAP d'Ixelles », par Kari - Présentation du groupe - mardi 25 décembre 2007 :

Le premier GAS est apparu à Bruxelles en février 2006, concluant des commandes ponctuelles auprès d'une ferme paysanne voisine ; une Charte et un contrat de partenariat intervenant seulement en 2007, concernant une quinzaine de ménages achetant « *chacun une part de la production de la ferme sur 1 an* », les paiements s'acquittant soit à l'année, soit à des échéances de 6, 3 ou 1 mois en fonction des revenus de chacun. Le montant est évalué à partir « *des coûts de production réels et d'un prix de revient qui permette de rémunérer dignement notre fermier de famille* ». Les livraisons constituent un moment clé, intervenant lors de permanences qui donnent lieu à des moments de répartition et de comptabilité, mais aussi et surtout permettent de « *recevoir les explications de notre fermier sur les légumes et à l'occasion des documents d'information tels que recettes, lettres, calendriers, etc* » ; et donnent aux membres associés « *l'occasion de se revoir entre nous, de déguster quelques produits, de s'échanger des recettes/expériences diverses* ».

Plus qu'ailleurs, il semble que le GAS fasse naître une dynamique de liens suivis et approfondis entre participants, qui se retrouvent « lors de chaque fête de saison dans des conditions des plus conviviales », correspondent entre eux. En outre, les prises de responsabilité sont reës présentes : trois permanences annuelles sont à assurer par chaque ménage, et un membre volontaire doit effectuer les tâches de « *personne référente du groupe pour faire circuler l'info entre les membres mais aussi avec les autres GAS et avec les fermes partenaires* » durant plusieurs mois. Car les GAS procèdent à des « *réunions du réseau de coordination* » régulières : à Bruxelles, une douzaine de Groupes d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne (GASAP) fonctionnent, ayant été inspirés du modèle français, mais aussi des GAS d'Italie.

○ **En Italie** : L'agriculture biologique est en plein essor en Italie, aussi bien en raison de boutique spécialisées dynamiques que de lacunes constatées dans le secteur des grandes et moyennes surfaces. Un autre facteur est à chercher vers ce que nous avons mis en évidence comme relais à cultiver, au chapitre IV-4-5, la restauration collective ; car les parents sont très attentifs à « *la qualité des repas consommés à l'école* ». C'est aussi le « *haut niveau d'attention à la qualité de la nourriture en Italie* » qui engendre le développement des GAS (organisés de façon similaire aux groupements belges, qu'ils ont contribué à créer) ; et les coordinations d'agriculteurs bio tiennent à les multiplier à l'avenir. Cette volonté se retrouve avec leur participation aux essais d'URGENCI ; et on complètera les avancées enregistrées avec le Programme 6 résumé ci-dessus, au sujet de l'inclusion de catégories défavorisées comme bénéficiaires le plus également possible d'une agriculture de qualité, par un dispositif particulier réservé à une « *agriculture Sociale* ».

➤ **Les Reciproco au Portugal - « Le système RECIPROCO au Portugal » - Helder Guerreiro - Sources et liens :**

http://www.google.fr/search?hl=fr&num=100&q=%22association+%22Reciproco%22%22&as_qdr=y&btnG=Rechercher&meta=lr%3Dlang_fr

RECIPROCO signifie « Relations de Citoyenneté entre PROducteurs et Consommateurs » : il comporte la particularité de se dérouler « *au niveau d'un groupe d'agriculteurs précaires d'une même communauté rurale et non plus seulement au niveau d'un agriculteur unique* ». L'un des mobiles à cette forme d'organisation renvoie à la protection civile dont nous avons fait l'un des gisements à structurer dans un cadre d'agriculture multifonctionnelle : l'état d'abandon qui gagne les zones intérieures du Portugal porte comme conséquence « *l'extension des incendies de forêt qui ravagent le pays* ». Au moins afin de fixer les paysans qui subsistent dans ces endroits, et leur fournir un revenu les rendant capables de « *participer plus activement à la gestion de l'espace et des paysages* », le système RECIPROCO invite les consommateurs pris dans la concentration urbaine à s'engager à contractualiser leurs achats auprès de producteurs situés dans des communautés rurales proches mais isolées, moyen pour eux de disposer de produits de qualité. Grâce à quelques paniers seulement écoulés par semaine, le gain supplémentaire reçu par les agriculteurs « *représente une augmentation de revenus pouvant aller de 50% à 100% par rapport à leur revenu antérieur* ».

Un mouvement en ce sens a démarré expérimentalement en 2003 à Odemira, dans le Sud ouest du pays, et le fonctionnement satisfaisant a décidé le Ministère de l'Agriculture à contribuer à l'extension nationale de cette première, en faisant appel au programme LEADER, ce qui illustre un aspect de la PAC désormais à porter à un niveau qui convienne aux centaines de milliers de petites exploitations à accompagner de façon similaire. L'efficacité des transferts dépend du rôle joué par les associations, outils irremplaçables pour mettre en rapport « *communautés rurales et groupes de consommateurs dans les petites villes voisines* », et dont on ne saurait plus longtemps sous-estimer la portée économique, comme nos remarques sur les statuts au chapitre IV-3 l'ont indiqué. Une action complémentaire revient à un magasin de Lisbonne tenu associativement et menant un travail « *de sensibilisation des consommateurs* » : ce genre de lieu de médiation, à usage à la fois de communication éducative et de commercialisation, représente l'une des figures généralisables qui créerait des emplois.

➤ **Les AMAP en France - Sources et liens : www.amap-aquitaine.org et le blog <http://graines.acacs.org>**

○ **Le rappel des motivations, résumant le potentiel d'avenir de cette option pour l'agriculture ; « Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, les Bios de Feuilley » - Par un étudiant en géographie de l'Université de Lyon II - 09 mars 2009** : Une urbanisation imprévoyante, tendant, en outre, à imaginer la campagne en tant qu'espace de loisirs débarrassée de sa fonction agricole, rend plus délicat le « *maintien d'une agriculture paysanne* » qui motive l'appellation des AMAP. Elles détiennent pourtant une mission à accomplir, face aux mutations agricoles qui réduisent dangereusement les espèces exploitées et intensifient l'usage d'intrants que les appauvrissements des sols, par les pesticides et les rendements excessifs recherchés accélère. Enfin, les concentrations dans la distribution ont généré une industrialisation toujours plus accentuée de l'agroalimentaire, creusant la distance entre producteurs et consommateurs, en contraignant les exploitants à subir des prix excessivement bas.

Les considérations économiques et écologiques se joignent aux exigences diététiques, par la volonté de revenir à des aliments complets, riches en qualité nutritionnelle au contraire des fabrications attirantes mais appauvries de l'agroindustriel : ces raisons ont fait émerger en 2001 un premier « *réseau de proximité* ».

L'action de l'Alliance Paysans Ecologistes Consommateurs (PEC), a propagé, sous le nom d'AMAP, les engagements réciproques qui garantissent par avance son revenu convenable au producteur et des matières alimentaires de qualité à son client solidaire, « *l'un s'engageant à livrer des produits frais, variés et biologiques, l'autre à acheter par avance quelque soit le résultat de la récolte* ». De plus en plus populaires, ces contrats en relations directes concernent en 2009 plus de 1 000 associations, alors qu'elles n'étaient encore que 750 fin 2007. Cela représente autour de 40.000 familles engagées, soit 120 000 personnes.

○ Les AMAP dans leurs inscription internationale : La délicate mais indispensable condition à enclencher, pour que les solidarités dispersées puissent tisser des dynamiques en se reliant les une aux autres, trouve une illustration à propos du démarrage en France du mouvement des AMAP, puisque c'est un réseau pionnier de l'insertion par des activités agricoles, les Jardins de Cocagne, qui a fait connaître en France ce schéma alternatif, sans être lui-même constitué en AMAP : fidélisant des acheteurs de jardins formant des demandeurs d'emplois et des précaires, mais sans les points qui structurent contractuellement les PLSPC. Dix ans plus tard, c'est au couple Vuillon, maraîchers déjà engagés dans de la vente directe et une diversification en bio à Ollioules (ouest du Var), que revient le mérite de ramener d'un déplacement aux États-Unis l'expérience de ce modèle d'accord solidaire qu'ils eurent l'occasion d'y découvrir. L'ayant exposé à une réunion altermondialiste d'Aubagne, en février 2001, cette communication enclencha la mise en pratique. Le relais fut apporté par la Confédération paysanne du Var, qui, avec d'autres associations, lança Alliance Provence (AP) afin de disséminer cette forme d'organisation solidaire. Aubagne, en 2004, a vu se tenir le premier colloque international groupant les AMAP françaises aux Teikei japonais, aux CSA anglophones, aux ASC québécoises, etc. C'est lors du deuxième, à Palmela (Portugal), en décembre 2005, qu'URGENCI a rassemblé ces diverses versions de PLSPC à l'international. Et en janvier 2008, ce sont 28 pays qui se sont retrouvés, de nouveau, à Aubagne.

❖ **IFOAM (Précisions recueillies sur le site « WAPEDIA », par le lien <http://wapedia.mobi/fr/IFOAM>**

L'IFOAM, International Fédération of Organic Agriculture Movements ou Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique, est une ONG qui se donne pour mission de « conduire, unifier et soutenir le mouvement d'agriculture biologique dans toute sa diversité », agissant au niveau mondial. Fondée en 1972 à Versailles, elle est présente dans 108 pays où plus de 750 organisations membres s'organisent en Groupes régionaux, l'organisation étant coordonnée par un Bureau Mondial siégeant en Allemagne. Les quatre groupes régionaux ne recourent pas les marchés ACP, pas plus qu'ils ne répartissent les membres par zones géographiques équilibrées ; car ils relèvent plutôt d'une logique affinitaire, en délimitant l'Asie, la Méditerranée (AgriBio Mediterraneo), l'Union européenne, mais aussi « les pays de langue allemande », ce qui traduit l'ampleur prise par ce mode de production en Allemagne (voir la liste des membres). La France, avec l'Association des Adhérents Français d'IFOAM (AsAFI), et le Japon hébergent un groupe national. Un bureau africain, IFOAM Africa Office, est né en 2004 en vue de promouvoir le développement du bio en Afrique et, depuis 2007, des points de contact IFOAM ont été mis en place une dizaine de pays (Madagascar, Éthiopie, Ghana, Kenya, Ouganda, Zambie, Nigéria, Bénin, Tanzanie, Zimbabwe). Ces implantations apprennent qu'en soutenant le développement de l'agriculture bio dans l'Union européenne, ainsi que le réclame la montée importante de la demande, la PAC ne peut se dispenser de prévoir un appui correspondant à la bio des PED. Nous citons les membres, prévoyant d'inspecter progressivement ces structures en vue de déterminer leur situation relativement à l'emploi.

Membres de l'IFOAM

Membres appartenant aux pays ACP				Membres appartenant à l'Union Européenne			
Benin Republic	2	Nigeria	2	Austria	8	Italy	35
Burkina Faso	3	Rwanda	1	Belgium	10	Malta	1
Cameroon	2	Samoa	1	Cyprus	4	Netherlands	29
Rep Dominica	1	Senegal	1	Czech Republic	2	Norway	3
Fiji Islands	1	South Africa	3	Denmark	11	Poland	6
Ghana	5	Sudan	1	Estonia	2	Portugal	9
Ivory Coast	1	Tanzania	3	Finland	3	Romania	5
Jamaica	1	Togo	4	France	20	Slovenia	2
Kenya	6	Trinidad & Tobago	1	Germany	72	Sweden	13
Madagascar	2	Uganda	6	Greece	16	United Kingdom	18
Mauritius	1	Zambia	2	Hungary	12		
New Calendonía	1	Zimbabwe	3				

CONCORD (Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement)

Ce réseau de réseaux, constitué de plus de 1000 ONG, fait circuler les échanges entre ONG européennes au sujet du développement. Initié en 2003, son secrétariat est fixé à Bruxelles, ce qui répond à la place prépondérante qu'y prennent les réseaux belges. On relève qu'il s'est doté d'un « Groupe de travail Cotonou » qui s'intéresse à l'évolution de la coopération entre les pays ACP et la Communauté européenne : études coordonnées par Eurostep, et faisant appel à la plateforme britannique « Bond » pour animer les analyses « sur le commerce et la coopération au développement » ; mais, dans l'immédiat, faute de traducteur nous sommes impuissants à en retranscrire la teneur... Suite à un recensement des membres, renseignant sur la présence des pays européens, nous éclairons quelques travaux de sept des membres, susceptibles de nourrir nos investigations : sur la dette des PED, le commerce équitable, les femmes et les coopérations, le droit à l'alimentation, le co-développement.

❖ (Les membres) – « [Source et lien : Secrétariat ACP, 2003. « L'Accord de Cotonou. Manuel à l'usage des acteurs non étatiques » - ANNEXE X : « Liste d'adresses d'organisations non gouvernementales européenne »](#)

Belgique	yaume-Uni	Allemagne	France	Italie	Autriche	Hollande	Finlande
12	5	2	2	2	1	1	1

ACTION AID ALLIANCE (Réseau d'ONG pour le Développement) – Belgique / AEFJN (Réseau Foi et Justice Afrique-Europe – Africa-Europe Faith and Justice Network) - Belgique / APRODEV (Association des organisations de solidarité internationale chrétiennes en Europe) - Belgique / CIDSE (Coopération internationale pour le développement et la Solidarité) - Belgique / CNCD (Centre National de Coopération au Développement) - Belgique / ERO (Centre Européen de Recherche – European Research Office) - Belgique / EUROSTEP (Solidarité Européenne pour la Participation Equitable des Citoyens – European Solidarity Towards Equal Participation of People) - Belgique / IPPF (Fédération Européenne pour la Planification Familiale - International Planned Parenthood Federation European Network) - Belgique / 11.11.11 NCOS (Coalition du Mouvement Nord-Sud en Flandre) – Belgique / ACTSA (Action pour l'Afrique australe) - Royaume-Uni / BOND (Plateforme d'ONGs britanniques pour le développement – British Overseas NGOs for Development) - Royaume-Uni / CHRISTIAN AID (Membre de BOND) - Royaume-Uni / HELPAGE International - Royaume-Uni / Saferworld - Royaume-Uni / VENRO (Plateforme d'ONG allemandes) - Allemagne / WEED (World Economy Ecology and Development Association) - Allemagne / Associazione di ONG Italiane (Associazione d'ONGs italiennes) - Italie / CIPSI (Plateforme d'ONG en Italie - Coordinamento di iniziative popolari di solidarietà internazionale) - Italie / TRIALOG (ONGs pour le Développement dans l'Europe Elargie) - Autriche / KEHYS (Plateforme des ONGs finlandaises) – Finlande

❖ **Echantillonnage des travaux de quelques membres**

SOLIDAR (Alliance internationale indépendante d'ONG impliquées dans l'action sociale, la coopération internationale, l'aide humanitaire et l'éducation permanente) - Belgique / EURODAD (Réseau Européen sur la Dette et le Développement – European Network on Debt and Development) – Belgique / WIDE (Femmes et Développement Europe - Women in Development Europe) - Belgique / COORDINATION SUD (Plateforme d'ONG françaises) - France / CFSI (Comité Français pour la Solidarité Internationale) - France / OXFAM INTERNATIONAL (Confédération) - Royaume-Uni / ICCO (Organisation Inter-Eglises de Coopération au Développement) - Hollande

ANNEXE 19 – Relevé des 5 principaux pays producteurs, pour 6 ensembles de filières (en précisant les montants en valeur et les volumes produits)

« Grandes cultures » et céréales « secondaires »

BLE	1	Chine	AVOINE	1	Russie	MILLET	1	Inde
	2	Inde		2	Canada		2	Nigéria
	3	États-Unis		3	États-Unis		3	Chine
	4	Russie		4	Pologne		4	Niger
	5	France		5	Finlande		5	Mali
MAÏS	1	États-Unis	ORGE	1	Russie	SARRASIN	1	Chine
	2	Chine		2	Canada		2	Russie
	3	Brésil		3	Allemagne		3	Ukraine
	4	Mexique		4	France		4	Pologne
	5	Argentine		5	Ukraine		5	France
MAÏS VERT	1	États-Unis	SEIGLE	1	Russie	CEREALES NDA	1	Éthiopie
	2	Nigéria		2	Pologne		2	Tchad
	3	Hongrie		3	Allemagne		3	Thaïlande
	4	France		4	Bélarus		4	Tunisie
	5	Pérou		5	Ukraine		5	Chine
RIZ	1	Chine	SORGHO	1	États-Unis	TRITICALE	1	Pologne
	2	Inde		2	Nigéria		2	Allemagne
	3	Indonésie		3	Inde		3	France
	4	Bangladesh		4	Mexique		4	Chine
	5	Viet Nam		5	Soudan		5	Bélarus
GRAINES DE SOJA	1	États-Unis	MANIOC	1	Nigéria			
	2	Brésil		2	Brésil			
	3	Argentine		3	Indonésie			
	4	Chine		4	Thaïlande			
	5	Inde		5	Congo Rép dém			

Protéagineux et cultures « tropicales »

FEVES SECHES	1	Chine	Pois vaches secs	1	Nigéria	CAOUTCHOUC	1	Thaïlande
	2	Éthiopie		2	Niger		2	Indonésie
	3	Égypte		3	Myanmar		3	Malaisie

	4	France			4	Burkina Faso			4	Inde
	5	Australie		VESCES	1	Russie			5	Chine
HARICOTS SECS	1	Brésil			2	Turquie		NOIX DE COCO	1	Indonésie
	2	Inde			3	Ukraine			2	Philippines
	3	Chine			4	Mexique			3	Inde
	4	Myanmar			5	Éthiopie			4	Brésil
	5	Mexique		Betterave sucre	1	France			5	Sri Lanka
LENTILLES	1	Canada			2	Allemagne		BANANES	1	Inde
	2	Inde			3	États-Unis			2	Brésil
	3	Turquie			4	Russie			3	Chine
	4	États-Unis			5	Ukraine			4	Équateur
	5	Australie		Canne SUCRE	1	Brésil			5	Philippines
LUPINS	1	Australie			2	Inde		THE	1	Chine
	2	Chili			3	Chine			2	Inde
	3	Russie			4	Thaïlande			3	Sri Lanka
	4	Pologne			5	Pakistan			4	Kenya
	5	France		CAFE VERT	1	Brésil			5	Turquie
POIS CHICHES	1	Inde			2	Viet Nam		VANILLE	1	Madagascar
	2	Pakistan			3	Indonésie			2	Indonésie
	3	Turquie			4	Colombie			3	Chine
	4	Iran Rép islam.			5	Mexique			4	Mexique
	5	Mexique		TABAC	1	Chine			5	Turquie
POIS SECS	1	Canada			2	Brésil				
	2	France			3	Inde				
	3	Chine			4	États-Unis				
	4	Russie			5	Indonésie				
	5	Inde								

Espèces à qualité nutritionnelle et gastronomique pour « recettes et cuisines du monde »

ANANAS	1	Thaïlande		FRAISES	1	États-Unis		GROSEILLES	1	Russie
	2	Philippines			2	Espagne			2	Pologne
	3	Chine			3	Russie			3	Allemagne
	4	Brésil			4	Japon			4	Ukraine
	5	Inde			5	Corée			5	Autriche
AVOCATS	1	Mexique		MIEL	1	Chine		Groseilles amaraquereau	1	Russie
	2	Indonésie			2	États-Unis			2	Allemagne
	3	États-Unis			3	Argentine			3	Pologne
	4	Colombie			4	Turquie			4	Ukraine
	5	Brésil			5	Ukraine			5	Hongrie
CHAMPIGNONS	1	Chine		NOISETTES	1	Turquie		OLIVES	1	Italie
	2	États-Unis			2	Italie			2	Espagne
	3	Pays-Bas			3	États-Unis			3	Grèce
	4	Espagne			4	Espagne			4	Turquie
	5	France			5	Azerbaïdjan Rép.			5	Tunisie
CHATAIGNES	1	Chine		NOIX	1	Chine		FIGUES	1	Turquie
	2	Italie			2	États-Unis			2	Égypte
	3	Corée, Rép			3	Iran Rép islam.			3	Iran Rép islam.
	4	Turquie			4	Turquie			4	Grèce
	5	Bolivie			5	Ukraine			5	Algérie
ASPERGES	1	Chine		AMANDES	1	États-Unis		DATTES	1	Égypte
	2	Pérou			2	Espagne			2	Arabie saoudite
	3	États-Unis			3	Syrienne, Rép			3	Iran, Rép islam
	4	Allemagne			4	Italie			4	Émirats arab. unis
	5	Mexique			5	Iran, Rép islam			5	Pakistan
EPINARDS	1	Chine		HOUBLON	1	Allemagne		MYRTILLES	1	États-Unis
	2	États-Unis			2	États-Unis			2	Canada
	3	Japon			3	Chine			3	Pologne
	4	Turquie			4	Rép. Tchèque			4	Ukraine
	5	Corée			5	Pologne			5	Pays-Bas

Variétés alimentaires spécifiques à vertus médicinales, avec condiments et espèces aromatiques

ABACARDES	1	Viet Nam		IGNAMES	1	Nigéria		PAPAYES	1	Brésil
-----------	---	----------	--	---------	---	---------	--	---------	---	--------

	2	Inde		2	Ghana		2	Mexique
	3	Brésil		3	Côte d'Ivoire		3	Nigéria
	4	Nigéria		4	Bénin		4	Inde
	5	Indonésie		5	Togo		5	Indonésie
CANNEBERGES	1	États-Unis	KIWI	1	Italie	TAROS	1	Nigéria
	2	Canada		2	Nouvelle-Zélande		2	Ghana
	3	Bélarus		3	Chili		3	Chine
	4	Lettonie		4	France		4	Cameroun
	5	Azerbaïdjan,		5	Grèce		5	Côte d'Ivoire
CANNELLE	1	Indonésie	MANGUESA	1	Inde	Fruits tropicaux	1	Philippines
	2	Chine		2	Chine		2	Indonésie
	3	Sri Lanka		3	Thaïlande		3	Inde
	4	Viet Nam		4	Pakistan		4	Chine
	5	Madagascar		5	Mexique		5	Colombie
GINGEMBRE	1	Chine	Noix muscades	1	Indonésie	PASTEQUES	1	Chine
	2	Inde		2	Guatemala		2	Turquie
	3	Indonésie		3	Inde		3	Iran Rép islam.
	4	Nigéria		4	Népal		4	États-Unis
	5	Népal		5	Bhoutan		5	Égypte
GIROFLES	1	Indonésie	Noix de karite	1	Nigéria		5	Mali
	2	Madagascar		2	Mali	Poivre ROUGE	1	Inde
	3	Tanzanie Rép		3	Burkina Faso		2	Chine
	4	Comores		4	Ghana		3	Bangladesh
	5	Sri Lanka		5	Côte d'Ivoire		4	Éthiopie
GOMBOS	1	Inde	BAIES NDA	1	Iran, Rép islam		5	Pakistan
	2	Nigéria		2	Viet Nam	POIVRE BLANC	1	Viet Nam
	3	Pakistan		3	Pap-Nouv.Guinée		2	Indonésie
	4	Ghana		4	Turquie		3	Brésil
	5	Bénin		5	Chine		4	Inde

ANNEXE 20 - Positions des coopératives européennes sur l'agriculture à choisir avec la PAC 2013
(Perspectives réparties en 3 groupes et assorties de commentaires : soulignant soit un accord, soit des clarifications à apporter sur des points essentiels, soit des divergences)

➤ « Visions por l'avenir de la politique agricole en Europe : Déclaration à l'occasion du Congrès des agriculteurs européens 2008 » **COPA-COGECA. Comité des Organisations Professionnelles Agricoles de l'Union Européenne (COPA) - Confédération Générale des Coopératives Agricoles de l'Union Européenne**

Nous avons choisi de répartir la teneur du document en trois tableaux, où les citations classées sont assorties de commentaires : soit qui complètent les points auxquels nous adhérons, en particulier sur les exploitations de traditions et les dynamiques à soutenir pour accompagner les emplois à créer ; soit qui analysent les assertions qui entretiennent des confusions ne servant pas une agriculture où l'authenticité est impérative si elle tient à se refonder, les insuffisances portant surtout sur la conditionnalité et l'accent porté sur des exportations indéfinies ; soit qui précisent les points de désaccord relevés, comme sur les agrocarburants, la prétention de « nourrir le monde », et les rémunérations attendues de services « paysagers » alors que cette mission requiert de multiples partenariats et que cette vision d'exclusivité trahit l'incompréhension du monde rural actuel et de la multifonctionnalité qui y a émergé :

A - Orientations proches des perspectives posées par notre étude, ou les rejoignant –en précisant les points encore non acquis	
1	« offrir aux consommateurs européens un approvisionnement stable et fiable en aliments sûrs » [<i>Visée de souveraineté européenne, qui engage en arrière-plan un plan protéagineux, une adéquation en viande bovine ; donc, ambition encore problématique à réaliser, exigeant de redéployer des filières végétales trop étouffées par les quelques productions où spéculent le marché mondial</i>]
2	« assurer que les consommateurs soient pleinement informés sur les produits qu'ils achètent. » [<i>Transparence et traçabilité ne sont qu'au début de leur rôle : agro-industries avec les additifs, processus chimiques pour intensifier les rendements, transports excessifs, restent à traduire dans les étiquetages par codes lisibles ; sachant qu'au-delà des affichages, communications et expertises sont à investir</i>]
3	« veiller à ce que les agriculteurs soient en mesure de respecter les normes strictes et onéreuses de l'UE » [<i>Vœu qui n'a pas trouvé sa traduction en mesures acceptées à l'OMC et efficaces pour les agricultures intensive et paysanne à la fois (voir avec les taxations aux importations irrespectueuses, mais la conditionnalité reste en panne –car soutien veut aussi dire promouvoir la bio, pas seulement aider les exportations</i>]
4	« L'agriculture de l'UE est indispensable à une économie dynamique et à la création d'emplois dans les zones rurales [...] le rôle multifonctionnel de l'agriculture sera, à l'avenir, plus important que jamais » [<i>Poser, pour l'avenir du rural, un rôle aussi décisif à l'agriculture multifonctionnelle doit faire envisager pour elle une « seconde PAC », car l'autre agriculture, intensive et exportatrice, a besoin de financements lourds et un second pilier, même mieux financé, serait trop réduit pour l'ampleur de la cohésion à atteindre.</i>]

<p>5 - « contribuer à l'emploi et à l'économie des zones rurales et aider à prévenir l'exode rural en maintenant des possibilités de production à travers toute l'UE » <u>Objectif</u> : « optimiser la contribution de l'agriculture de l'UE aux opportunités économiques et d'emploi dans les zones rurales à travers l'UE » [La cohésion recherchée par une multifonctionnalité agricole, s'accomplit d'autre part grâce à la coordination des échanges entre pays d'Europe sous forme d'un « marché intérieur », absorbant alors l'essentiel des exportations pour les producteurs de chaque Etat, en réorientant les filières vers une biodiversité cultivée plus affirmée.]</p>
<p>6 - « de grandes étendues de terre seraient laissées à l'abandon [...] ce qui aurait un impact néfaste sur l'infrastructure, le tourisme et le paysage » [La vision d'une multifonctionnalité n'a pas à se focaliser autour de l'agro-tourisme : les recettes de terroir ont à faire rééquiper les territoires en PME de transformation, les matières pour fabrications textiles, le bâtiment (bois, chanvre), le médicinal aussi ; les sports de nature, les festivals culturels n'ont pas qu'une utilisation pour visiteurs de passage, de même que l'éducation, les formations... Les accueils à la ferme sont indissociables des autres corps de métiers pour fixer des habitants partout –ce qui justifie notre réserve en B2.]</p>
<p>7 - « disparition de la production dans de nombreuses régions, des traditions locales et de l'artisanat, pour lesquels l'UE jouit d'une réputation mondiale » [On se réjouit de voir mis en avant, dans une plateforme sur l'agriculture, un artisanat source de valeur ajoutée à renforcer –gisement très exceptionnellement cité à propos de la PAC : on pense aux vins, liqueurs, fromages ; mais aussi les spécialités de SPL et PEP , PER, tels que jouets en bois, confiseries, porcelaine et céramique, soie...]</p>
<p>8 - « produits renouvelables utilisés à des fins non alimentaires [...] des matériaux industriels renouvelables » [Matières agricoles à usages industriels et hygiéniques, appelés à un fort développement avec les plastiques végétaux (et REACH) ; nous les citons en B et C en précisant que ces transformations et distributions de proximité, sont réalisées à partir de matières agricoles mais non par des agriculteurs, contestant ainsi que ces derniers détiennent exclusivement une mission d'entretien des paysages, et externalisée de l'économie locale.]</p>
<p>9 - « comprendre les effets du changement climatique sur la production agricole et aider les agriculteurs à réduire ses effets et à s'y adapter » [Cette anticipation doit, effectivement, prendre une place inédite et étoffée dans la PAC à venir : en considérant deux de ses implications négligées par les orientations dominantes, que sont une recherche agronomique, tournée vers des variétés adaptables à exhumer des patrimoines (et recourant à des méthodes de neutralisation d'invasifs nouveaux par des prédateurs appropriés, au lieu de moyens chimiques s'engouffrant dans ce prétexte) ; et que doit être une relance d'accords avec les ACP et les autres PED, afin de s'apporter des aides réciproques, bénéficiant de leur expérience à ré-explore sur les espèces convenant aux climats chauds et humides.]</p>
<p>10 - « Les agriculteurs entreprennent une série d'activités telles que l'utilisation de générateurs de biomasse » [Ce libellé vise probablement les recyclage des déchets de deux matières agricoles, que sont l'huile (oléagineux pressés et utilisable en chauffage, autrement qu'en carburant ; et, surtout, les résidus ligneux (haies ,copeaux, etc.), que les CUMA constituent avec succès en filière prometteuse, source d'emplois pour fabriquer des installations, les alimenter, les entretenir –sans oublier les digesteurs à base de lisier pailleux]</p>
<p>11 - Principe 3 : « rôle dans le renforcement de l'Union européenne [...] pas de distorsion de concurrence à l'intérieur du marché unique européen, tout en tenant compte de la diversité de l'agriculture européenne » [Cet axe de prospection est à faire remonter vers tous les débatteurs et décideurs préparant une refonte de la PAC, justifiant même une « seconde PAC » à étudier, autour d'un marché intérieur des ressources diversifiées ; car on constate que la politique de cohésion ne pense pas du tout à ces gisements de richesses, tendant au contraire à les éliminer au profit d'hypothétiques technologies et de services sous-qualifiés et sans valeur ajoutée –alors que tout est à faire coexister.]</p>
<p>12 - Principe 4 : « solidarité financière est nécessaire pour renforcer la cohésion [...] meilleur équilibre entre zones rurales et urbaines » [Nous interprétons cette direction prospective non comme un renforcement des fonds destinés au rural, qui s'aménagerait à part de l'urbain, mais comme des parentés de plus en plus accentuées entre ces deux espaces, amenant à gérer de conserve les étalements de constructions (dont un résidentiel d'âgés actifs) et une agriculture bio de proximité (alimentation et loisirs), tels que des Agendas 21 les harmonisent.]</p>
<p>13 - Objectif : « perspectives à long terme qui attireront les générations futures de jeunes » [La PAC se heurte en effet à des difficultés sérieuses, étant donnés les urgences de revenus et les masses financières en jeu, qui poussent le (très) court terme à repousser le durable hors de vue ; or, de même que le mondial sans local est irréaliste, coupé d'assises réelles sur les richesses, de même le lointain et le proche en durées sont stériles l'un sans l'autre. Ainsi en est-il de 3 défis-chantiers : les installations, suspendues au foncier comme à des formations à faire évoluer ; ce qui engage la conditionnalité pour la durabilité des sols, des espèces ; et, ce qui attire la jeunesse, la solidarité avec les PED, qui ne resteront plus très longtemps sans se récolter contre un ordre mondial qui les pousse aux pires misères et souffrances.]</p>

B – Positions ambiguës ou partiales, où la présentation positive appelle à clarifier des aspects négatifs d'une part de l'agriculture qui reste à redresser

<p>1 - « La nouvelle PAC devrait garantir son potentiel d'exportation [...] les aidant à rester compétitifs à l'échelle internationale » [Nous posons la voie d'une coexistence entre agriculture intensive centrée sur les exportations et paysanne dans et pour les territoires, en raison des emplois en jeu, à préserver. Mais les coûts de la compétitivité sont excessifs, exigeant qu'un soutien de la PAC soit provisoire, que son futur ménage des transitions vers des rendements obtenus par des méthodes bio et durables non encore voulues par les exportateurs.]</p>
<p>2 - « jouer leur rôle multifonctionnel dans les régions rurales, ils devront être rémunérés soit par le marché, soit par le budget » <u>Principe 2</u> : « tirer la plus grande part possible de leur revenu du marché. Les agriculteurs fournissent des services dont certains ne sont actuellement pas suffisamment rémunérés par le marché ou ne le seront jamais » [Deux raisons majeures font diverger par rapport à la rétribution de services agricoles par l'argent public, dont une PAC : bien des acteurs civils et d'autres métiers –voir les sports, l'insertion, le BTP- ont à jouer leur rôle, ce que recouvre l'idée de multifonctionnel ; et une économie solidaire, à financements hybrides engage un marchand à revoir, non lucratif, procédant par prestations rémunérées à bénéfices ré- investis dans l'emploi. Il serait choquant d'attribuer des primes aux agriculteurs, revenant à des DPU recouplées, à des soutiens indirects ou cachés, corrigeant les marchés non régulés.]</p>
<p>3 - « veiller à ce que les importations [...] éviter des dommages environnementaux » [...] « indispensable que les importations respectent les normes de l'UE en matière de sûreté des denrées alimentaires [...] respecter des normes environnementales et de bien-être des animaux » [Cette revendication qui revient aux principes fondateurs du libéralisme, en posant les règles d'une concurrence loyale, et à aligner « par le haut », en conformant le commerce sur les conventions internationales (cohérence), est à appuyer ; sans savoir quelles modalités employer, taxations douanières ou fiscalités nationales contraignantes. En revanche, il est navrant –d'autant que les coopératives sont présentes- de relever que ce refus du dumping commercial ne dit rien sur les violations du droit du travail ni sur le dumping salarial, second pilier des critères de durabilité à respecter...]</p>
<p>4 - « Les coopératives agricoles [...] garantir que les agriculteurs conservent leur position forte et restent compétitifs sur le marché »</p>

« Elles sont les entreprises agroalimentaires des agriculteurs [...] fournissant des services aux agriculteurs et encourageant les achats en commun, les services de collecte, l'assistance technique » [(A voir avec les commentaires en C6) Nous signalons seulement ici la difficulté qui alourdit les aides du 1^{er} pilier de la PAC en mélangeant l'agriculture aux transformations agroalimentaires, poudre de lait, farines et volailles découpées étant dotées grassement pour leurs exportations, en désavantageant des filières agricoles proprement dites. Notre « fil rouge » à ce propos a trop peu ébauché une réorganisation des agro-industries, coopératives comme autres PME, liée à des verrous de la distribution à faire sauter, mais la collecte comme des pressions en achats chimiques déguisées en « assistances » sont à modifier.]

5 - « porterait également fortement préjudice à la grande diversité qui prévaut dans l'UE au niveau des produits alimentaires » [Deux séries de diversification alimentaire sont à différencier : des plats fabriqués par agro-industrie, multipliant les offres et travaillant la séduction, recourant aux additifs et à tous ingrédients « exotiques » ; et une agriculture de proximité, conjuguant les traditions de terroirs, le bio et le durable qui s'appliquent à maintenir le patrimoine de biodiversité en cultures et élevages ; leur distinction est une question de transparence, réclamée par ailleurs en A2, car les matières premières des plats agroindustriels restreignent au maximum les espèces, les standardisent, en raison des hauts rendements espérés.]

6 - « attirer dans les zones rurales les millions de visiteurs européens et non européens qui s'y rendent comme touristes et comme utilisateurs d'aménités rurales [...] contribution des exploitations agricoles au tourisme [...] dans la promotion du développement socioéconomique des zones rurales » [Il nous paraît que valoriser le rural, de sa culture à son économie, mérite mieux que ces clichés partiels et superficiels (voir avec A6 et C7) ; c'est d'abord par un travail agronomique approfondi, appuyé par une enquête détaillée, participative, dans les 27 Etats, que les potentiels en filières, ce qui unit produire-transformer-distribuer, sont à synthétiser dans leurs interactions mutuelles. Un marché intérieur densifié est à faire émerger, et les échanges en formations, contrats, festif sur les cuisines, etc., par jumelages renforcés en ce sens, entre autres, incluent le tourisme mais ne s'y réduisent pas. Que vaudrait une Europe rurale de touristes photographes ?]

7 - « Les agriculteurs s'appliquent à réduire les émissions de gaz à effet de serre » [C'est le conditionnel de la finalité qui manque à cette assemblée est à lire comme ce que doit ou devrait se proposer l'agriculture ; d'abord avec une PAC subventionnant fortement un programme d'agroforesterie, autres, ou la prairie temporaire, au lieu d'engrais azotés émettant des GES...]

8 - « Les agriculteurs apportent également une contribution importante à la lutte contre le changement climatique en constituant des puits de carbone » [On s'interroge sur la quantité et l'emplacement desdits « puits », dont on serait curieux de consulter la cartographie européenne ! Pastoralisme, élevage sur herbe, forêts (sous-exploitation dramatique des forêts) sont des voies dépréciées par la PAC comme par une fraction des agriculteurs attirés par le cours des céréales, du maïs à arroser, et de poly-gastriques émetteurs de méthane. Ces énoncés annoncent-ils des conversions massives à la bio, aux caprins et ovins, aux porcs sous les arbres ?]

9 - « optimiser leur potentiel de production et leur compétitivité, tout en les aidant à respecter les normes les plus élevées en matière de sécurité et de durabilité et à contribuer au maintien des zones rurales » « La nouvelle PAC devrait garantir une utilisation optimale de la grande diversité de produits alimentaires de haute qualité de l'UE, son importance croissante pour l'économie et son potentiel d'exportation » [On vérifie ici les déficits en transparence, l'occultation des divergences qui traversent la profession ; d'une part, cultiver la compétitivité, en vue d'un maximum d'exportations, ne s'accorde pas avec la durabilité ni avec une diversité en matières premières ; d'autre part, il n'est pas dit que l'agriculture demeure stratégique pour l'UE, au vu du poids de plus en plus croissant que représente la recherche technologique industrielle (auto propre, matériaux « intelligents », etc.) ; enfin, si la présence de l'agriculture dans le rural est préservée ou accentuée, c'est une autre sorte d'orientation agricole qu'intensive, et elle doit résister aux pressions qui cherchent à réduire le rural à des paysages pour touristes et à des résidentiels sources d'emplois de services.]

10 - Principe 1 : « la nature vitale du rôle économique des agriculteurs [...] et leur rôle plus vaste [...] distinguent l'agriculture des autres secteurs économiques » [L'alimentation, qui sous-tend les activités agricoles, est décentrée d'un puissant investissement symbolique, par sa dimension vitale et l'enracinement à la terre, parmi les plantes, les animaux. En revanche, l'industrialisation et l'intensification par artifices chimiques a fait chuter le nombre d'exploitants, d'actifs, de salariés -d'où le moindre ampleur économique, la place stratégique n'étant occupée que par l'agroalimentaire, fortement concurrencé par les « émergents »-, et a banalisé le métier en l'assimilant à toutes autres entreprises. Enfin, la spécificité de l'agriculture n'est pas unique, car la santé ou l'éducation possèdent un impact aussi fort ; mais elle est desservie par un repli d'ordre catégoriel ou corporatiste que nous avons qualifié de « captif », et comme la profession résiste à partager ses enjeux avec la population, elle est amenée à assumer le peu de popularité qu'elle provoque elle-même.]

11 - « L'agriculture est, avec l'industrie alimentaire et le secteur de l'approvisionnement en produits agricoles, l'un des secteurs économiques les plus importants de l'UE » « l'un des secteurs économiques [...] offrant des emplois à plus de 40 millions d'hommes et de femmes dans des exploitations et dans les secteurs agroalimentaire et de l'approvisionnement » [Il est hardi ou maladroît de revendiquer l'indissociabilité entre la production agricole, les transformations des matières et la distribution des résultats, car le dernier volet de l'ensemble est mis en cause dans les pertes continues de revenus qui pénalisent l'agriculture et contraignent à supprimer les exploitations -l'agroalimentaire étant, quant à lui, en position de « tampon », sommé de réduire ses marges et se retournant contre les producteurs pour supporter ces baisses. On voit nettement, avec ce triptyque, la divergence entre les deux types d'agriculture : autant les 3 secteurs, bien que techniquement interactifs, sont économiquement en rivalité dans le cas du modèle intensif, compétitif, massif ; autant, avec l'agriculture paysanne, ces 3 séries d'activités sont soit menées par les mêmes entreprises, soit harmonisées par une proximité ou leur coopération à des développements territoriaux.]

C – Projections contestables sur les finalités d'une agriculture européenne, comme sur l'évaluation de sa qualité, et qui omettent d'envisager ses responsabilités incontournables sur les agricultures des PED

1 - « permettre à l'UE de contribuer à combler les besoins alimentaires mondiaux » [Cette mission supposée, qui a servi de prétexte à l'écoulement de la surproduction, à partir des années 1980, transformant la PAC en outil de soutien à quelques productions servant l'agroalimentaire industriel, s'avère désormais dépassée ; le mode excessivement intensif ne peut s'intensifier davantage car il endommage les environnements et fait obstacle aux agricultures locales, seules capables de faire face durablement à l'accroissement démographique.]

2 - « produisent une grande diversité d'aliments traditionnels et innovants de haute qualité » [Le mélange confus entre la « diversification traditionnelle » des cuisines locales et ethniques liées à des espèces spécifiques, et une autre alimentation dispensée en grandes surfaces est inacceptable, car il dissimule le déséquilibre encouragé par la PAC dans les aides à ces deux versions de la nourriture. Les aliments de l'agro-industrie sont sécurisés et bon marché, mais pas de « haute qualité » nutritionnelle, ayant appauvri les cultures et élevages par des hauts rendements obtenus au détriment des vertus diététiques et gustatives ; ils présentent le défaut d'accaparer l'innovation technologique aidée, privant

<i>d'appuis les innovations techniques de la cuisine traditionnelle et la recherche agronomique qui la fournit en amont.]</i>
3 - « producteurs de denrées alimentaires [...] les produits issus de leurs cultures peuvent également être utilisés pour produire des biocarburants [...] leur production de biocarburants contribue à une réduction significative des émissions de CO₂ » « contribuer à la lutte contre le changement climatique grâce à la production de ressources renouvelables » [Les agrocarburants obtenus à partir de betteraves et de céréales ont un rendement insuffisant, s'avérant ruineux dans leur détournement de cultures sans apports écologiques avérés. Seul le bois mérite de devenir une filière pour servir au chauffage. Les autres solutions, en biogaz et avec des huiles permettent d'abord l'autosuffisance énergétique sur les exploitations. Au total, le rôle énergétique jouable par l'agriculture se chercherait surtout vers les réductions des coûts qu'elle fait supporter à l'économie, par une réduction de sa mécanisation et des produits chimiques fabriqués pour elle.]
4 - « la déforestation qui est la principale source d'émissions de CO₂ dans les pays en développement » [Réduire les captages ne peut être classé parmi des « émissions » ! Quant à la déforestation, elle a lieu pour produire les agrocarburants prônés en C3 ci-dessus, ou pour intensifier les exportations de soja servant à nos éleveurs bovins en « hors sol ». C'est un comble d'accuser des pays en développement, non industrialisés (sauf par les extractions à notre profit) et sans agriculture industrielle émettrice, alors qu'ils sont menacés d'héberger nos déchets les plus sanitaires dangereux !]
5 - « L'agriculture de l'UE est celle qui, dans le monde, garantit le mieux que l'ensemble de la production respecte des critères de durabilité » [Elle est la plus soucieuse de conditionnalité –sans progresser nettement à respecter les avancées projetées dans cette voie- parce que les autres pays exportateurs de matières agricoles en « grandes cultures », viandes bovines et lait, refusent les bonnes pratiques ; mais au regard d'agricultures paysannes traditionnelles, même avec leurs défauts pour les sols et l'érosion, elles leur est inférieure, car la durabilité inclut la ressource en eau et l'absence de phytosanitaires (outre des OGM à l'innocuité non établie), ainsi que des salaires relevés, trois paramètres où pêche le modèle appliqué par l'agriculture européenne exportatrice, même avec ses intentions louables.]
6 - « Les coopératives agricoles [...] contribuent également à améliorer la qualité de vie des populations rurales et créent des liens étroits entre les activités rurales et les besoins urbains » [On ne peut évaluer les coopératives dans leur généralité ; en tout état de cause, elles ne sont pas au service des populations rurales, mais sont utilisées pour les agriculteurs et les consommateurs-citoyens ne peuvent comptabiliser comme positives les livraisons de substances chimiques, les incitations au gigantisme mécanique ; quant aux agriculteurs, leur bilan est mitigé au sujet des collectes en lait et viande au bénéfice de fabricants industriels qui font baisser les revenus agricoles ; l'apport coopératif net se manifestant au niveau de la logistique et des conseils relatifs aux normalisations qui améliorent la sécurité sanitaire. Enfin, les autres statuts d'exploitants seraient tout aussi méritoires : GAEC, EARL, SCEA, GIE, GIS, ESAT, fournissent chacun des services adaptés aux situations –avec une mention aux coopératives SCIC, en regrettant que les CUMA et autres SCOP et SCOT ne les préfèrent pas plus.]
7 - « veiller à ce que le rôle des agriculteurs et des agricultrices comme gestionnaires des paysages soit développé et à ce que les services publics qu'ils fournissent soient rémunérés de manière appropriée » [Les agriculteurs n'ont pas l'exclusivité de la « gestion de paysages », qui ne leur appartient pas ! Depuis les « 30 Glorieuses », l'urbanisation a disséminé les habitats, par un « étalement » et du « résidentiel » qui a rendu les collectivités territoriales rurales, périurbaines, dans les « espaces intermédiaires » autant « gestionnaires » que les agriculteurs, et y associant le militantisme environnemental et d'éducation populaire qui a investi activement les paysages pour les entretenir et les valoriser dans leurs patrimoines –voir le réseau « Remparts », entre mille autres...]
8 - « fournissent des services publics tels que la préservation de la biodiversité, la protection des habitats de la faune sauvage (p.ex. zones humides, prairies et alpages), la gestion de l'eau, la prévention de l'érosion » [Suite des restrictions précédentes : car les trames vertes et bleues, Natura 2000, les ZNIEFF, ont été initiées par les écologistes non agriculteurs, et les Parcs Naturels prennent une part prépondérante dans la conservation dynamique de ces zones ; quant à l'eau, à cause de l'agriculture intensive, devient un désastre écologique dispendieux, avec les résidus, l'irrigation ! S'attribuer un auto-satisfecit alors qu'on est parmi les premiers responsables de pertes en biodiversité est osé.]
10 - « favorisant le développement de la production agricole, par une augmentation de la productivité et de la compétitivité, et un bon fonctionnement du marché [...] pour permettre à l'UE de contribuer à répondre à la demande mondiale croissante de produits alimentaires » [Accroître les rendements et rogner sur les « variables d'ajustement » pour conquérir des marchés mondialement, ne permet pas de stabiliser les marchés, ni de les réguler en posant pour tous les concurrents le respect des mêmes normes environnementales et salariales, ni, enfin, de pratiquer un commerce équitable avec les 180 PED non engagés dans une agriculture intensive. Par conséquent, en l'état, être présent sur le marché mondialisé, au contraire de fournir une alimentation, ruine les agricultures vivrières locales, engendrant 1 milliard de paysans victime de la famine ; si les marchés se régulent, cela revient à ne pas commercer par un libre échange structurellement inégal, injuste.]

ANNEXE 21 - Inventaire sur les programmes européens de recherche-développement concernant une PAC future (Sélection de plate-formes, de clusters, de « grappes », de consortiums, centrés sur des sujets novateurs pour l'agriculture, s'inscrivant dans la PAC)

Plateformes Technologiques européennes, réseaux d'excellence, clusters-pôles de compétitivité-grappes, consortiums, projets intégrés... Quelques échantillons concernant agriculture et PAC :

➤ *Une sélection de Plateformes Technologiques européennes : sur le bois, le textile, l'environnement, le médicament*

Les modalités variées de groupements en RD concourent à une inscription au 7^o PCRD (Programme Commun en Recherche-Développement), dispensateur des financements. 1 838 projets ont été soumis, aboutissant à une première sélection de 269 dossiers où figuraient 219 PME françaises. Finalement, 317 initiatives ont été retenues, 48 étant françaises, avec 56 PME y participant. Au niveau européen, en résultent 29 plateformes sont constituées.

❖ *Plateforme Technologique européenne Forêt Bois Papier (FTP)*

Un tiers de la surface européenne est couvert par la forêt (5 % de la surface mondiale de forêt) ; le secteur emploie 3 à 4 millions de personnes (500 000 en France), et ses industries « *représentent près de 8 % du total de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière de l'UE* ». L'Europe est exportatrice dans cette filière : ses produits à base de bois atteignent 25 à 30 % du total mondial. Le matériau se prête à des innovations qui vont dans le sens d'économies d'énergies : par exemple, dont mis au point, avec les maisons en bois, des murs servant « *de captage d'énergie et de filtre à air* ». La plateforme FTP a bénéficié de l'appui de la Confédération Européenne des Industries du Bois (CEI Bois), de la Confédération Européenne des Propriétaires Forestiers (CEPF) et de la Confédération Européenne de l'Industrie Papetière (CEPI) ; et un « Groupe de Soutien National (NSG France) l'accompagne. Elle regroupe 18 états membres.

- **Plusieurs variantes de Plateformes sur l'habillement et le textile** : l'Institut Français de l'habillement et du textile (IFTH) : on y remarque des produits intéressants la protection civile, les EPI (Equipements de Protection Individuelle), intervenant aussi pour les épandages de phytosanitaires ; les plantes aromatiques sont concernées, ce qui est à élucider... On note le souci d'appliquer la directive REACH et de s'impliquer dans le développement durable par les travaux sur les recyclages de tissus et vêtements. Enfin, des organismes internationaux de consommateurs sont associés aux recherches
- IVN, Association Internationale pour l'Industrie du Textile Naturel : ici encore, toutes solutions de recyclages sont explorées, y compris le papier haute qualité, les fils de polyester. Cette filière détient encore une forte marge d'expansion, car 15% seulement des textiles usagés sont collectés en France ; et la réutilisation comme la vente en friperie (50% de la valorisation des vêtements collectés), méritent une attention spéciale, car ils sont à inclure dans les échanges avec les PED, pour remédier aux « *vêtements neufs à bas prix* » résultant de pratiques inéquitables. Le repliement est à confronter avec les coûts environnementaux à économiser, sur la ressource en eau en premier lieu : il faut 2700 Litres pour cultiver le coton nécessaire à la fabrication d'un T-Shirt

- **Deux versions de Plateformes sur l'environnement**

- Plateforme technologique européenne sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement
- Plate-forme technologique européenne « Zero Emission Fossil Fuel Power Plants (ZEP) » : elle développe la solution de captage et stockage du CO₂ (CCS) en profondeur, complétant les centaines de sites déjà en place pour le gaz naturel à travers le monde
- **La place d'autres thèmes renvoyant indirectement aux fournitures agricoles** : Plate-forme Technologique Européenne de la Construction (ECTP) : cinq des dix programmes du 7^e PCRD engagent ce secteur, le liant à l'énergie, à l'environnement, aux matériaux (dont agricoles)
- Plateformes technologiques hongroises, on notera l'agroalimentaire et une industrie pharmaceutique à mettre en relation avec les transformations de matières agricoles

➤ **R&seaux d'excellence pour une économie de la connaissance**

➤ **Un réseau d'excellence directement positionné sur une agriculture durable** : « **ENDURE, réseau d'excellence européen pour le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement** » - Par Laëtitia LECLERCQ, lundi 19 mars 2007

○ Le réseau ENDURE, auquel participe l'INRA, est à suivre attentivement dans le développement de ses travaux, car associant rentabilité agricole et convenance environnementale, il détecte les espèces résistantes, combine les surfaces en fonction de la productivité optimale résultant des agencements, utilise des prédateurs pour éliminer des parasites, toutes techniques à étendre le plus massivement possible, pour lesquelles réserver un financement appréciable de la PAC. Le réseau ENDURE (European Network for the Durable Exploitation of Crop Protection strategies) a été démarré 2007 à l'INRA, dans le but de protéger des cultures rendant compatibles le respect de l'environnement et une agriculture rentable. Les moyens : des « *variétés à résistance durable* », la « *diversification spatiale des agro-écosystèmes* », la gestion des espèces envahissantes par la lutte biologique. Les compétences mises en commun s'étendent à l'analyse des aspects culturels et sociaux et aux impacts sur les consommateurs

❖ **Un réseau d'excellence fondamental, constituant un réservoir de ressources pour l'agriculture à venir**
« Lancement du réseau d'excellence européen EDIT (European Distributed Institute of Taxonomy) » - Communiqué du MNHN (Muséum national d'Histoire naturelle) (Julia Bigot - Communication scientifique) - Mis en ligne samedi 1er juillet 2006 par Daniel Mathieu

○ Le réseau EDIT fait exception et doit faire essaimage, en ce qu'il se consacre à une recherche scientifique fondamentale autant qu'ayant disparu des travaux universitaires, la « taxinomie », classification des vivants par leur dénomination, qui conditionne donc aussi bien la biodiversité à protéger que la biodiversité à relancer par des productions agricoles innovantes, particulièrement adaptées aux régions et à leurs liens de coopération avec les PED. Cette initiative est précieuse car les enjeux de la recherche taxonomique sont largement méconnus. Alors que cette tâche très fine de dénomination des espèces paraît stérile, gratuite, « *bien savoir nommer et classer les êtres vivants* » est primordial dans la gestion de la biodiversité, car elle met en évidence les chaînes de relations dessinées entre les genres et classes, de proche en proche jusqu'aux plus élémentaires représentants de vivants.. Nous ne sommes pas étonnés que la désuétude où une modernité irréfléchie l'a entraînée dans les années 1960, soit remplacée aujourd'hui par un « regain spectaculaire » - pas plus que nous étonnerait la résurgence rénovée d'une économie solidaire qui a permis de faire face en fin du 19^e siècle, aux paupérisations d'une industrialisation sauvage, proche de situations présentes. la taxinomie connaît aujourd'hui 26 institutions taxonomiques européennes, nord-américaines et russes concourent à retisser des connaissances devenues lacunaires en raison de l'état d'abandon antérieur qui a dispersé les multiples données dans les collections. L'un des apports remarquables, à transférer dans d'autres branches de l'enseignement agronomique, consiste dans l'installation d'un « *cursus européen de taxonomistes formés aux méthodes modernes de la systématique* ».

➤ **Un réseau d'excellence préventif, anticipant sur les impacts du dérèglement climatique : « Lancement du réseau d'excellence européen Evoltree » - Conférence de presse - 27 avril 2006 (Antoine KREMER - Coordinateur du réseau d'excellence Evoltree)**

○ Le réseau Evoltree prépare des adaptations pour la sylviculture aux changements climatiques, par transversalité, et en étant impliqué plus largement à 2 programmes chargé de remédier aux pertes de biodiversité en Europe. «Evoltree », réseau d'excellence européen portant sur l'évolution des arbres face aux changements climatiques est coordonné par l'Inra. Attaché à prédire les réponses aux changements climatiques, il englobe les espèces associées aux arbres (insectes et champignons). Génétique et interactions écologiques sont travaillées par 25 laboratoires européens, en vue de construire une stratégie à long terme grâce à un décloisonnement entre les domaines concernés. Une nouvelle discipline en résulte, « *la génomique des communautés* », qui considère les interactions entre les arbres et les autres organismes. Le projet se réfère à la PEBLDS (Stratégie Paneuropéenne de la Diversité Biologique et Paysagère) et à la MCPFE (Conférence Ministérielle pour la Protection des Forêts en Europe), deux programmes internationaux proposant « *des approches innovantes et proactives pour stopper l'érosion de la diversité biologique en Europe* ». Les résultats recevront des applications aux niveaux des la règles de circulation des produits dérivés des forêts (matériel de reproduction, bois) et de l'écocertification portant sur les produits des forêts, inventant à cette effet une méthode de « traçabilité moléculaire ».

Un réseau d'excellence pour remédier à des pathologies où une responsabilité agricole est engagée : Le réseau d'excellence européen CASCADE relie les polluants de l'environnement aux systèmes hormonaux , de manière à établir si et comment ils sont à l'origine de maladies cardiovasculaires, diabète, obésité, cancers et d'autres maladies graves. A partir d'« *un premier système de dépistage à grande échelle de contaminants présents dans les denrées alimentaires* », ont été identifiés des « *composés hormono-actifs jusque-là inconnus* » : 435 produits chimiques responsables potentiels de « perturbation endocrinienne » ont ainsi été ajoutés aux 604 composants contaminants déjà reconnus par la Commission Européenne. Les travaux de ce réseau seraient à associer aux efforts sur la conditionnalité, et en y incluant les OGM.

Parmi les points clés encore inconnus, on compte les effets organiques de substances introduites sans avoir pris la précaution d'attendre des données biologiques plus approfondies sur leurs effets organiques ; car, les lois scientifiques étant rigoureusement uniformes et permanentes, elles stipulent que les diffusions dans des systèmes engendrent des effets autres, inédits, que des manipulations « linéaires » en laboratoire ne peuvent anticiper

❖ **Un réseau d'excellence pour observer les ressources marines :** Un communiqué de juillet 2008 informe que le Réseau d'Excellence EUR-OCEANS va se transformer en Consortium EUR-OCEANS : ce dernier prolongera et étendra, grâce à une plus large coordination d'organismes associés, les explorations et la gestion « *des systèmes pélagiques (milieux de pleine eau) et de l'exploitation des ressources marines* »

➤ **Un tour d'horizon des clusters et pôles de compétitivité français et européens**

Cluster : structure pratique de prospection mettant en réseau des entreprises de tailles diverses, des laboratoires de recherche publics ou privés. Les membres sont motivés par un intérêt commun, des recherches de complémentarités. Ils coopèrent dans un ou plusieurs domaines technologiques. Le programme français de clusters (ou "grappes technologiques") conduit « *au développement de nouvelles activités économiques* »

➤ **« Le mémorandum de la France sur la politique européenne des clusters » - Document transmis le 13 juin 2008 par Hervé Novelli, secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises , du tourisme et des services à Günter Verheugen, Vice-président de la Commission européenne, Commissaire chargé des Entreprises (Contribution de la France)**

○ Alors que la Commission ne considère que leur taille mondiale, les porteurs d'actions organisés en clusters proposent des sujets concernant notre idée de seconde PAC, sur la demande sociétale, et en incluant le développement de Systèmes productifs Locaux, jusqu'à des Pôles solidaires (PRIDES) qui valorisent des plantes à parfum ou abordent les fruits et légumes en termes de polyactivité. Taille, composition et objectifs des clusters différent : industriels, de recherche et d'enseignement, pôles de compétitivité... Ce mémorandum avance des lignes stratégiques pour l'Europe sur des liens entre clusters et économie de la connaissance. Le propos du document participe de la même logique que celle qui inspire la Commission : on y lit que « l'excellence », dépasse la « *simple concentration industrielle* »... parce que les clusters doivent atteindre la dimension mondiale... On verra par la sélection qui suit que les auteurs de projets manifestent beaucoup plus de justesse dans la détermination des thèmes opportuns à traiter ; ce qu'approche la suggestion de répondre « *à une demande des consommateurs, ou à une demande sociétale, par exemple en matière d'environnement.* ». De même, des « éco-pôles » sont initiés, consacrés à de « *nouveaux projets dédiés aux écotechnologies* ». On s'interroge également sur les mesures prévues visant à harmoniser les clusters de taille mondiale et la loi européenne pour les PME ou « Small Business Act (SBA) européen », adoptée dans le même temps... Est rappelée la pluralité des sources de financements, que nous évoquons à l'appui de notre projet de « seconde PAC » : le Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique (PCRDT), les financements régionaux (FEDER, INTERREG), les financements de la BEI (Banque européenne d'investissement), la politique de voisinage.

On mentionnera de plus qu'un Club des Districts Industriels Français (CDIF) est devenu « France Clusters », puisqu'il travaille avec une centaine de groupes de ce type, « *qu'ils soient labélisés Systèmes Productifs Locaux, Clusters, Pôle de compétitivité ou encore PRIDES* » -lieux qui sont à inclure dans une dynamique de « seconde PAC » pour harmoniser les régions, car jouant le rôle de relais à des initiatives rayonnant à partir de l'agriculture. Les PRIDES (Pôles Régionaux d'Innovation et de Développement Economique Solidaire), en particulier, sans appartenir véritablement à une économie solidaire, utilisent cette expression pour signifier ce que nous posons en objectif à approcher avec le « marché intérieur » : établir des coopérations réciproques, mutualiser des moyens.

En région PACA, sur 26 créations, deux sont à inclure dans notre chapitre IV2 : une association PASS (Parfums Arômes Senteurs et Saveurs) produit des plantes à parfum et aromatiques, les transforme, extrayant des huiles essentielles, des cosmétiques, des lavandes, de l'agro-alimentaire-aromatique ; une « Association Pôle Européen d'Innovation Fruits et Légumes » assume le développement économique de l'ensemble de la filière fruits et légumes, de la production agricole à la distribution, en passant par l'industrie de transformation. On note que, dans ces deux cas, la polyactivité est systématiquement posée en atout de dynamisme.

- **Survol de thématiques de clusters européens**

clusters d'Ecosse : Dans les 5 secteurs initialement investis, on trouve biotechnologie, tourisme, agro-alimentaire.

- Alsace : Pôle de compétitivité Bois, Papier, Textile

- clusters du Pays Basque : 11 clusters, dont l'environnement, le papier ; ont fait émerger des « biosciences », avec Biobask 2010. Les 13 désormais existants « *génèrent 45% du PIB de la région* »

- Languedoc-Roussillon et un pôle à vocation mondiale sur « Eau et environnement » : en unissant l'Institut Languedocien de Recherche sur l'Eau et l'Environnement, regroupant 600 scientifiques et le réseau Verseau qui assiste l'association Swélia, totalisant 50 entreprises, 4000 employés et 600 millions d'euros de chiffre d'affaires

- Coopération Midi-Pyrénées et Norvège en « bio-santé » : par partenariat entre le Pôle Cancer-Bio-Santé et le Oslo Cancer Cluster NCE

- Nantes pour l'économie de la connaissance : le projet de « quartier de la création liant une école des Beaux-Arts à « *Sciences-Com* » et à l'école du design les connexe « *aux médias locaux et au pôle de biotechnologie* », prévoyant pour 2014 « *4500 étudiants, 100 enseignants-chercheurs, 60 doctorants et un millier d'emplois* »

- L'océanographie en 3 pôles : *Aerospace Valley* (Midi-Pyrénées / Aquitaine), *Mer Provence-Alpes-Côte d'Azur* et *Mer Bretagne* sont entrés en partenariat

- PACA et Languedoc-Roussillon se dotent du pôle de compétitivité EurBioMed : par la fusion d'*Orpheme* et des deux clusters *Bioméditerranée* et *Holobiosud* ce qui aboutit à un réseau dans les sciences du vivant « *de 400 entreprises, 8 universités, 39 000 étudiants, 400 laboratoires de recherche et 4 CHU* »

❖ **3 régions pour un cluster en agroalimentaire** : Trois pôles de compétitivité en agroalimentaire, Valorial en Bretagne, Agrimip en Midi-Pyrénées et Vitagora en Bourgogne, engendrent le nouveau cluster: « *F2 C (French Food Cluster) Innovation* ».

- **Densité et diversité en clusters dans la Haute Autriche** : 1500 entreprises sont impliquées, ce qui engage 240 000 emplois ; les 8 secteurs couverts comportent le bois, les industries agro alimentaires, la santé et les énergies respectueuses de l'environnement. Des structures légères (4 à 6 emplois créés par unité), accompagnent la formation, le lancement de projets, la promotion. Bois, agroalimentaire, et « éco-énergies » sont immergés au milieu d'un tissu industriel dense : l'Autriche est souvent citée dans nos illustrations au titre de pays à paysannerie qui a su faire prospérer ses petites exploitations par l'actualisation de son patrimoine et la diversification par pluriactivité, correspondant modèle que nous appelons à généraliser en régions, qui se trouve cautionné dans sa viabilité par ce pays (et d'autres, comme la Pologne). On aperçoit avec ce complément que l'industrie est présente, et que l'ampleur de réseaux peut se conjuguer aux microstructures. Ajoutons la connexion entre sports de plein air et techniques de construction : les sports d'hiver attirent les foules, et pour les loger en respectant le milieu, « *les architectes de la région utilisent des procédés traditionnels* » si bien que les bâtiments « *fonctionnant uniquement grâce aux énergies renouvelables* » (labels « *Minergie* » ou « *Passiv Haus* »), exemple parlant d'équilibre régional entre technologies pointues et techniques artisanales rénovées.

- Le Vorarlberg, entre la Suisse et l'Allemagne, équilibre lui aussi industries et activités dérivées de l'agriculture, avec les industries agro-alimentaires, textiles qui ont fait s'organiser en cluster l'emballage alimentaire ; au voisinage de l'électronique, de l'énergie, des microtechnologies, des transports et de l'approvisionnement en eau.

❖ **Les « districts-clusters » de Lombardie, pour de la valeur ajoutée** : Les « districts » sont une particularité régionale, apparus en établissant des liens informels entre les acteurs, qui reçoivent une aide financière des autorités publiques territoriales en fonction de leurs innovations ? Actuellement, les 16 districts officiels comprennent parmi eux des valorisations sur le textile, le bois. Un créneau est à distinguer par la valeur ajoutée qu'il apporte à l'activité agricole traditionnelle : la soie.

❖ **Un cluster lorrain pour dérivés agricoles écologiques** : Deux pôles de compétitivité lorrains ont été labellisés en 2005 : un pôle « *matériaux du futur* » voisine avec le **pôle « Fibres Grand Est »**, qui développe une filière de matériaux fibreux et d'éco-matériaux, appliqués aux fabrications du textile, du papier, du bois et des matériaux composites. Il relie « *300 chercheurs, 15 laboratoires, 5 centres de transferts de technologie et un tissu très dense de PME* », s'étendant jusqu'en Alsace par un axe Nancy-Epinal-Mulhouse.

❖ **Cluster patrimonial sur terroir et terre en Midi-Pyrénées** : En région Midi-Pyrénées, à un pôle de compétitivité en agro-alimentaire, s'ajoute la céramique, développée en partenariat avec les régions Centre et Limousin. Cette filière spécifique prend place parmi des activités traditionnelles en perpétuelle situation d'innovation, par la diversification de ses applications, qui la dote de conditions favorables à sa pérennité.

❖ **La nutrition en cluster dans la région Nord - Pas de Calais, à une échelle européenne** : Le pôle de compétitivité Nutrition Santé Longévité du Pas-De-Calais a étendu ses partenariats avec des clusters en Belgique ou au Royaume-Uni. En juin 2009, le salon annuel « *NutrEvent* », co-organisé avec son homologue lillois, a regroupé 2500 acteurs européens du secteur de la nutrition-santé. A Lille, un pôle de compétitivité s'est également développé en nutrition santé : il a accompagné, par l'action de l'agence de développement Eurasanté, 63 projets, investissant 163 millions d'euros pour les mener à bien ; ce qui a suscité les installations de groupes anglais et américains.

- ❖ **Cluster de coopération entre agroalimentaire et santé** : En Rhône-Alpes, le Conseil Régional a ajouté deux nouveaux clusters, en industries agro-alimentaires et sur la santé, deux filières qui emploient 60 000 salariés localement. Ils complètent 8 autres clusters, dont « *Rhône-Alpes éco-énergie* », *Chimie-environnement*, « *Sports et loisirs* »
- ❖ **Cluster de complémentarité entre Allemagne et France en éco-matériaux, préfigurant un « marché intérieur »** : Une synthèse originale entre esthétique et développement durable fait l'objet d'une initiative transfrontalière qui mobilise la région Picardie et le Land allemand de Thuringe. Les technologies vertes picardes travaillent ainsi avec l'Université d'architecture et de design du BAUHAUS de Weimar.

➤ **Des grappes à mieux associer aux pôles de compétitivité et aux clusters**

« *Lancement d'une nouvelle politique de soutien aux grappes d'entreprises* » - Publication sur le site de l'ANIA (Association Nationale des Industries Alimentaires) – 27 octobre 2009 Rendre plus visibles les grappes d'entreprises est effectué en rassemblant les PME et les DOM-PTOM, les collectivités territoriales y participant, ce qui place cette action dans le cadre de notre projet de « seconde PAC ». Lors de l'Université 2009 des pôles et des clusters, des mesures de soutien aux grappes d'entreprises ont été annoncées. Un appel à projets aidera une centaine de réseaux d'entreprises dans les 2 années à venir. Les « grappes d'entreprises » restant encore trop peu reconnues, il s'agit de les rendre plus visibles en appuyant leurs initiatives exemplaires. L'intervention concertée des ministères de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, des PME et du secrétariat d'Etat à l'outre-mer, en liaison avec les collectivités territoriales, montre que ce volet des animations économiques prend place parmi les dispositions qui regardent la PAC. Une complémentarité est ainsi à construire avec la politique des pôles de compétitivité et celle des pôles d'excellence rurale : nos remarques répétées sur l'insuffisance européenne en matière d'attention aux dynamiques des TPE et PME de taille modeste, se vérifie ici avec la négligence de soutien remarquée en direction des grappes.

En effet, constituées principalement de TPE/PME, qui se rencontrent dans un même domaine d'activité, elles sont particulièrement aptes à exploiter toutes les formes d'innovation, grâce à leur mode de fonctionnement centré sur la proximité, qui se prête aux actions collectives. Un autre de leurs mérites est d'associer producteurs, prestataires de services, artisanat de production, et ce, que les activités soient touristiques, artistiques, agricoles, intégrant de plus dans leurs projets la gestion de l'emploi.

➤ **Des consortiums axés sur l'alimentation**

Consortium : son organisation interne est à fixer par un accord de consortium, réglant les contributions financières, les responsabilités, la diffusion et la valorisation des résultats. Un minimum de 3 participants est nécessaire, provenant de 3 états membres différents.

- ❖ **Un consortium multifonctionnel pour la compétitivité en agriculture** : AGRENIUM, le Consortium national pour l'agriculture, l'alimentation, la santé animale et l'environnement, a été créé par décret du 10 mai 2009, « afin de valoriser l'offre française de recherche et de formation » dans ces domaines. Etablissement public de coopération scientifique (EPCS), il a été fondé par l'INRA, le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), AgroParisTech, Agro Campus Ouest, Montpellier SupAgro et l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse. Il a commencé à se déployer en zone méditerranéenne, par l'action de « l'Atelier de réflexion prospective (ARP) "Partenariats-Recherche-Méditerranée" (PARME) ». Intervenant dans les cursus d'enseignement supérieur, il aménage les parcours par un collège doctoral international qui coordonne « différentes écoles doctorales de France, du Pays-Bas, de la Chine et du Brésil ».

- ❖ **Pléiade de consortiums sur la restauration, la nutrition, la diététique**

- Un Consortium Européen de l'Hôtellerie se charge d'opérations de cessions et acquisitions commerciales
- Un consortium européen sur les « composants permettant de prévenir le diabète et l'obésité » lance le projet DIOMED (« Diabetes, obesity and medicine »), pris en charge par le programme de coopération territoriale pour l'Europe du Sud-Ouest de l'UE (Interreg IV-SUDOE).
- FLABEL (« Food labelling to advance better education for life ») va faire connaître en quoi « l'étiquetage des denrées alimentaires et les conseils nutritionnels » oriente les achats des clients. Il est porté par un consortium de 12 partenaires de 8 pays, comprenant des PME, des détaillants et des associations
- Sur les 160 millions de tonnes de poisson annuelles consommées mondialement, 80 millions proviennent d'élevages, cherchant une solution « à la surexploitation des ressources marines naturelles ». Le consortium du projet AquaBreeding a recensé 30 organisations de sélection européennes, générant 30 à 35 programmes, entre autres sur « la truite arc-en-ciel, la carpe commune, le bar, le pagre, le turbot et le saumon (dont la majeure partie de la production mondiale vient d'Europe) ». Il en a conclu de fusionner deux plateformes technologiques européennes : Farm Animal Breeding and Reproduction Technology Platform (FABRE-TP) et European Aquaculture Technology Platform (EA-TP).
- L'alimentation déséquilibrée chez l'enfant est attribuée, par l'étude européenne IDEFICS (Identification and Prevention of Dietary - and Lifestyle- Induced Health Effects in Children and Infants), d'une part à une « pénurie d'installations sportives et de jardins », d'autre part à une perte de motivation et de temps chez les parents pour cuisiner. On en déduirait que les complications de la vie urbaine et l'accélération des rythmes de travail, ont ouvert la voie aux plats cuisinés, à la « fast food », aux sandwicheries, c'est-à-dire à des types de cuisine et de composants alimentaires énergétiques mais à faible valeur nutritionnelle. Nous extrayons deux prolongements pratiques à creuser. D'abord, à partir du constat de pénurie, l'idée d'un programmes d'espaces de jeux sportifs urbains, de plein air, encadrables par les innombrables pratiquants, parmi lesquels puiser des candidats à des emplois dans ce secteur –prévoyant des sorties, randonnées, équitation, canoë...

Ensuite, avec le constat d'une nourriture industrielle trop énergétique, trop riche en graisses et en sucre, bâtir un schéma qui transpose les pratiques des épiceries solidaires, des AMAP, des cafés associatifs, où se conjuguent loisirs, initiations aux cuisines d'ailleurs, ateliers de création culinaire.

Réaliser des expérimentations qui transfèrent ces pratiques dans des entreprises agroalimentaires aménagées comme on le fait en Suisse, à Gruyère ou chez Nestlé, à savoir en ayant assorti les lieux de production de galeries pour visiteurs, d'un parcours qui traverse les ateliers. En donnant à voir les normes qui orientent désormais l'agro-industriel vers plus de diététique, ces sociétés expérimentales auraient à former une équipe animant des ateliers de cuisine utilisant les ingrédients composant leurs produits. Si quelques sites reçoivent un accueil positif, cela pousserait peut-être d'autres structures à les imiter

- Le régime méditerranéen, qui a été reconnu par expertises comme favorisant la bonne santé et la longévité, est désormais « *de plus en plus ignoré dans le pourtour méditerranéen* ». Le Consortium Californie/Méditerranée, unissant sept universités des États-Unis et de l'Union européenne, a initié un atelier qui a mis en évidence les excès en viande et en graisses de leur alimentation, s'inscrivant dans des habitudes de manger « trop gras, trop sucré et trop salé ».

Ces pays, « *qui étaient plus pauvres que les pays plus au nord, ont accru leur apport de calories de 30%* ». Il se vérifie avec cette étude, les propos que nous avons exposé, sur une alimentation populaire attirée par les plats énergétiques, qui multipliait le surpoids parmi les populations pauvres. L'industrie agro-alimentaire, qui avait suivi la grande distribution dans une orientation perverse des offres, frisant même l'incitation addictive, a fini par prendre conscience de cette option sanitaire dangereuse : elle tend à améliorer les équilibres nutritionnels de ses préparations. Il resterait toutefois à modérer le recours aux additifs, qui jouent le rôle analogue, pour les agro-industries, à celui des intrants et pesticides pour les agricultures intensives

- Le projet intitulé LipidomicNet (« *Lipid droplets as dynamic organelles of fat deposition and release: translational research towards human disease* ») mobilise 21 groupes de recherche européens et 5 PME (petites et moyennes entreprises). Travaillant à dégager « *le rôle fonctionnel et structurel des lipides dans la santé et les maladies humaines* », il développe une base de données mondiale qui inclut la plateforme européenne du projet ELife et la relie aux banques d'informations du Danube, du Japon, des USA

- Dix partenaires européens sont associés dans le consortium CVDIMMUNE, étudiant un anticorps protégeant contre l'athérosclérose : ils ont à vérifier qu'un « *régime végétalien sans gluten réduirait les facteurs de risque cardiovasculaire chez les personnes atteintes de cardiopathies* »

- Plus de la moitié des Européens sont en surpoids ou obèses, dont 20 millions d'enfants. Le consortium IDEFICS multi-site (son étude a été commentée ci-dessus), fort de 23 partenaires originaires de 11 États membres, veut impliquer les PME dans la recherche de solutions, en recourant à la technologie des « accéléromètres » pour diffuser les données utiles

Remarque : les recherches – actions qui suivent ne sont pas nécessairement portées par la formule d'un « Consortium » : elles semblent prendre plutôt la forme de « projets intégrés », sur lesquels une brève mention sera effectuée à la suite de cette revue des Consortiums

- Partant de l'ancienne conviction que, de l'huile de foie de morue jusqu'à l'oméga 3 du saumon, les apports des produits de la mer améliorent la santé humaine, SEAFOODplus se consacre à inclure poisson dans l'alimentation, en étendant sa diffusion à la fabrication de sous-produits par une « *aquaculture éthiquement responsable* ».

- Le projet Lipgene se propose d'introduire des plantes génétiquement modifiées, produisant de l'huile de poisson riche en oméga-3, aux aliments pour animaux de ferme. Ce programme soulève une interrogation : puisque les acides gras oméga 3 sont synthétisés initialement par des poissons, pourquoi ne pas laisser une aquaculture, les nourrissant avec les algues marines microscopiques qui les détiennent, rendre les services diététiques, plutôt qu'en passer par une complication OGM ? D'autre part, cette éventualité de commercialisation semble à soumettre aux conditions de prudence scientifique qui s'imposent : que les animaux nourris par ces aliments modifiés soient observés pendant une durée suffisante, à déterminer, sur les effets qu'ils produisent sur la santé d'autres animaux qui les ingèrent – tels des porcs, par exemple. Cette précaution élémentaire aurait à faire l'objet d'un consortium à initier : il servirait à faire avancer le dossier, actuellement dans une impasse, exigeant de clarifier l'innocuité ou la dangerosité que l'on fait encourir aux consommateurs en commercialisant des animaux nourris aux OGM

- Un programme sur dix ans, « *Systems Biology to combat Metabolic Syndrome* » (SBMS, biologie des systèmes pour lutter contre le syndrome métabolique), doté d'un financement de 175 millions d'euros, est inscrit dans la Plateforme EuroBioFund, portée par la Fondation européenne de la science (European Science Fondation - ESF). Il tente de remédier aux troubles métaboliques comme l'obésité, l'hypertension artérielle et le diabète de type 2, en associant des changements dans le régime alimentaire et l'action de médicaments.

- Selon les résultats du projet QLIF (Quality Low Input Food), « *les fruits et les légumes biologiques contiennent 40 % d'antioxydants en plus que les produits non biologiques* », ces agents réduisant probablement, ce qui reste toutefois à établir, le risque de maladies cardiaques et de cancer. Ces données s'opposent à l'avis de la FSA (Faculté des Sciences Agronomiques), qui prétend qu'attribuer aux aliments bio une meilleure qualité nutritive que celle des produits de l'agriculture intensive, « *n'est actuellement pas attesté par des preuves scientifiques* ». Il est ainsi satisfaisant que l'Europe participe à l'établissement de démonstrations sur des enjeux aussi fondamentaux que la qualité nutritionnelle de deux modes de production agricole (avec les incidences que ce résultat devrait entraîner sur la PAC !); car les polémiques sur la valeur et l'intégrité d'expertises déclarées ne sont pas de mise. L'on déplore cependant que cette vérité désormais intégrée au corpus scientifique ne soit pas massivement communiquée aux consommateurs, ainsi qu'en direction des industries agroalimentaires, de façon à les éclairer sur les meilleurs approvisionnements à effectuer en matières à transformer.

- Le projet MONIQA, piloté depuis Vienne par l'association internationale pour la technologie et la science céréalières (International Association for Cereal Science and Technology) s'efforce d'améliorer la qualité et la sécurité alimentaires.

- Les mesures effectuées dans 10 pays européens sur 495.417 hommes et femmes âgés de 25 à 70 ans, dans le cadre du projet EPIC (European Prospective Investigation into Cancer, Chronic Diseases, Nutrition and Lifestyle), ont établi la liaison existant entre le risque de cancer du colon, la nutrition et le mode de vie.

- Le consortium qui a réalisé le projet CROSSENZ (consacré aux « nouveaux enzymes de réticulation et leur acceptation par le consommateur pour structurer des aliments »), capables, par exemple, « de donner aux yoghourts maigres une texture riche et onctueuse », étudie comment exploiter commercialement cette technologie. On précisera que cette sorte de recherche offre à l'industrie agro-alimentaire des débouchés qui satisfont à l'amélioration des exigences de digestivité des aliments tout en tenant compte du plaisir attendu de la nourriture ; sachant que les technologies employées sont d'ordre biologiques et non chimiques. Il apparaît en effet que la terminologie de « biotechnologies » est la plupart du temps trompeuse, car elle renvoie à des manipulations d'éléments chimiques étrangers à la logique organique convenant à l'alimentation.

On doit à l'évolution des connaissances scientifiques une telle substitution fallacieuse : la chimie succède à la physique, dans la progression des explications théoriques, si bien que les applications au niveau moléculaire deviennent faisables. L'intégration de substances extraites dans des ensembles médicamenteux, puis alimentaires, a suivi la double voie de la facilité et de la rentabilité lucrative. Etant donné que la théorisation a gagné le domaine du complexe avec la biologie, il convient de mettre à jour et à plat les technologies, en substituant les processus organiques, comme celui-ci avec les enzymes, aux anciennes et prématurées pratiques artificielles sur la chimie. On ajoutera que la biologie ne s'amalgame pas à la génétique, et que cette dernière branche, très fragmentaire, est dans la même situation que la chimie antérieurement : elle est dénuée de pertinence scientifique lorsqu'elle injecte des fabrications sur un composant isolé comme l'ADN dans des contextes tels que des organes, des corps, des écosystèmes, dont les propriétés sont encore cachées, n'ont pas été expliquées et inventoriées théoriquement.

❖ *Etc.*

La liste des Consortiums semble interminable témoignant d'une construction européenne qui se construit depuis les acteurs, et détient la capacité de dessiner peu à peu l'identité culturelle à la Communauté, sous-bassement sans lequel, comme nos commentaires l'ont décrypté dans l'e-administration, une contrainte bureaucratique pèsera sur les dynamiques. La mission qu'il revient à une « seconde PAC » d'accomplir tire son modèle de « l'Europe des Plateformes, Pôles et Clusters, Consortiums et Grappes », avec laquelle elle doit s'entretenir, entretenir des liens de coopération. L'objectif étant d'ouvrir un espace dans les régions et entre elles où les TPE, PME, exploitations agricoles modestes, artisanats, tissent leurs propres innovations. Qu'il s'agisse d'industries de pointe ou d'agriculture paysanne de proximité, leur développement réclame stratégiquement d'investir et de structurer le « marché intérieur » -sachant que la vocation des technologies les tourne en même temps vers l'au-delà de l'Europe, vers la compétition mondiale. Et la construction d'accords en vue de répartir entre pays production-importation de tels protéagineux, de telles céréales locales, de tels fruits et légumes, requiert en premier lieu des équipes d'exploitants, regroupés comme ont réussi à le faire les chercheurs et industriels, afin de bâtir des « clusters-consortiums-pôles-plateformes agricoles et agroalimentaires ». Les liens entre les hommes ensemencent en ressources préalables les conventions qui ont à germer dessus. Nous avons illustré par les recueils d'exemples qui précèdent, combien les recoupements à opérer entre agriculture et RD sont divers et nombreux ; et chacun des cas évoqués aurait à s'agrandir en accueillant des exploitants agricoles des 27 Etats.

- ❖ Avant d'achever ce tableau par la mention rapide de « projets intégrés », nous fournissons deux cas supplémentaires de consortiums afin d'illustrer la proximité à renforcer entre la RD et notre projet de « seconde PAC » :

- Un Consortium Européen en Economie du Paysage. (CEEP) offre l'exemple d'un travail mené par le GRAPE Groupe de Recherche en Analyse et Politique Economique) sur « fromage et paysage »
- Le consortium européen «Food Security for Development» s'intéresse à une analyse comparative entre l'accès la sécurité alimentaire et les modalités de développement pour les PED

➤ *Quels impacts des projets intégrés ?*

Projet intégré : signifie qu'il a été accepté pour un financement européen de recherche, et appartient donc à l'un des PCRD. Il s'assure le concours des universités, des centres de recherche et de l'industrie, de façon à atteindre une « masse critique » rendant faisable la réalisation d'initiatives ambitieuses.

Parmi ceux qui intéressent notre étude et qui reviennent le plus souvent : Projet Intégré de recherche côtière - Projets intégrés de réhabilitation urbaine et rurale - Biologie du Fruit - Systèmes d'élevage alternatifs - Gestion de réserve biologique - Innovation Végétale en agro-ressources - Travaux d'aménagement contre les inondations en lien avec la profession agricole - Produits issus du raffinage organique de la biomasse végétale - Centre de compétences RD dédié aux agromatériaux fibres végétales...

Jean-Claude DIEBOLT - Achevé à La Fresnaye sur Chédouet, le 28 juin 2010